

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2218 - MARDI 27 JANVIER 2015

Droits humains

Vers la convocation des états généraux de la justice

Le ministère de la Justice et des droits humains envisage d'organiser, au cours de cette année, des états généraux de la justice et de faire de 2015 une année de la refondation du système judiciaire. Le directeur de cabinet du ministre, Alphonse Dinard Mobanga Mokondji, dressant le bilan des actions de ce département ministériel l'année écoulée, a

évoqué pêle-mêle « l'insatisfaction des justiciables, la lenteur et la mauvaise qualité du contenu des décisions », etc.

« Le moment, a-t-il indiqué, est venu de s'interroger sans hypocrisie sur les maux qui minent la justice congolaise afin d'en administrer une cure de cheval » [Page 5](#)



CAN 2015

De nombreuses réactions après la victoire des Diabes rouges



Prince Oniangue



Aristide Bancé



Baudry Marvin

Après l'éclatante victoire de la sélection congolaise sur celle du Burkina Faso (2-1), qualificative aux quarts de finale de la 30e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, les commentaires affluent sur les médias, saluant globalement

l'exploit du Onze national. Si Claude Le Roy et ses poulains essaient d'éviter tout triomphalisme pour se concentrer sur la prochaine étape, Aristide Bancé se dit plutôt impressionné par les Rouges. « Le Congo n'est pas en quarts de finale par hasard, c'est une belle équipe, il

joue compact, avec beaucoup d'agressivité dans les duels. Il me rappelle notre parcours en 2013. Je suis persuadé qu'il peut aller jusqu'en finale et gagner cette CAN », a estimé Aristide Bancé, l'attaquant et butteur burkinabè du dimanche dernier. [Pages 11 et 16](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Georges Moyen préoccupé par le climat social à l'Université

Le ministre de l'Enseignement supérieur est sans doute marqué par la récente grève du personnel de l'université Marien-Ngouabi. Profitant de la cérémonie d'échange de vœux, il a interpellé les travailleurs et étudiants. « Les tensions sociales ne peuvent que nous affaiblir dans l'œuvre

de développement et de modernisation de l'Enseignement supérieur », a-t-il lancé le 22 janvier, avant d'inviter par la suite les partenaires sociaux à consolider l'encadrement des travailleurs dans le sens de l'accomplissement de leur devoir.

[Page 4](#)

LUTTE CONTRE LE SIDA

Plus de 25 000 patients suivis au Congo

Les chiffres ont été communiqués récemment par le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population qui, au cours de la séance d'échange de vœux, a indiqué que 25 507 porteurs du Vih sont suivis actuellement par les services de l'État. Parmi eux, 18 134 sont sous traitement antirétroviral. [Page 4](#)

ÉDITORIAL

Raisons

[Page 2](#)

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Anatole Collinet Makosso :
« Je rétorque... » [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Raisons

Il est bien vrai que l'effondrement des cours du pétrole affecte les pays comme le nôtre qui tirent de l'exploitation des hydrocarbures l'essentiel de leurs recettes publiques. Il ne l'est pas, en revanche, que cette diminution brutale de nos ressources financières précipitera à coup sûr l'économie congolaise dans la récession. Pour au moins deux raisons qui se conjuguent.

La première est que dans de nombreux secteurs des économies significatives peuvent être réalisées sans que cela provoque une marche en arrière brutale de notre développement. Il suffit de regarder avec attention ce qui se passe tous les jours dans les différents secteurs où l'État intervient en force – éducation, santé, administrations, grands travaux, etc. – pour constater qu'il est possible de réaliser des économies substantielles en rationalisant les activités, en supprimant les double emplois, en luttant contre la corruption, en simplifiant les procédures, bref en mettant de l'ordre là où il n'y en a pas.

La deuxième raison est que le Congo possède bien d'autres ressources naturelles que le pétrole et le gaz qui, jusqu'à présent et pour des raisons liées à la dépendance de notre pays envers les puissances extérieures, ont généré l'essentiel des recettes de l'État. S'il se décide réellement à mettre en valeur les immenses richesses agricoles, halieutiques, minérales dont la nature l'a doté, le Congo réduira très vite sa dépendance envers l'or noir et la nouvelle crise qui débute lui offrira la chance unique de diversifier ses ressources car de nombreux investisseurs regardent avec envie notre pays.

Ne nous laissons donc pas intoxiquer par ceux et celles qui prédisent le pire sans prendre en considération ces données fondamentales. Demandons-nous plutôt comment l'Etat et la nation congolaise doivent s'y prendre pour tirer le meilleur parti d'une crise dont le meilleur comme le pire peuvent sortir. Car c'est bien de cela qu'il s'agit si l'on y réfléchit bien.

Sans chercher à nous substituer aux grands décideurs, disons qu'un premier pas serait franchi dans le bon sens si l'on disait de façon claire aux citoyens congolais comment il est possible de résoudre le problème que pose aujourd'hui l'effondrement des cours du pétrole. Ils n'attendent en effet que cela.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Modéc fera sa sortie officielle le 21 février

Créé le 4 décembre 2014 par les Congolais de la diaspora et dirigé par Kevin Diafouka, le Mouvement des démocrates congolais (Modéc) a prévu sa sortie officielle le 21 février à Brazzaville.

Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le vice-président de cette formation politique qui se réclame du centre a indiqué que son organisation se propose d'améliorer les conditions de vie des Congolais par la création des petits métiers et d'apporter sa contribution aux grands débats politiques nationaux.

Les Dépêches de Brazzaville : Quels sont les principaux motifs qui vous ont poussés à créer le Modéc ?

Evrard Nangho : Nous avons pensé qu'au lieu que la politique soit la guerre interpersonnelle, elle

Nous avons déjà eu des contacts très avancés avec les Danois dans le cadre du recyclage des sachets ménagers. Nous sommes suffisamment avancés avec nos partenaires sur ce point. C'est un projet qui générera plusieurs emplois.

devrait être un lieu de confrontation des idées pour chercher les solutions aux problèmes auxquels les Congolais sont confrontés. Vous savez bien que plusieurs personnes de la diaspora font une mauvaise lecture de tout ce qui se passe dans leur pays. Nous avons

résolu qu'il est temps d'apporter notre contribution à la construction de notre nation au lieu d'être les éternels contestataires sur les réseaux sociaux.

LDB : Pouvez-vous nous citer les objectifs du Modéc ?

E.N : Nous avons pris l'option de faire la politique autrement de sorte que tous les Congolais jouissent des richesses du pays par la redistribution équitable de la richesse nationale. Nous envisageons, comme tous les acteurs politiques, l'accession au pouvoir par les moyens démocratiques.

LDB : Que ferez-vous concrètement pour que votre parti participe à l'amélioration des conditions de vie des Congolais ?

E.N : Par rapport aux données du terrain, nous avons élaboré des stratégies sociales que nous ne pouvons pas encore mettre sur la place publique à travers

clage des sachets ménagers. Nous sommes suffisamment avancés avec nos partenaires sur ce point. C'est un projet qui générera plusieurs emplois.

LDB : Faites-vous partie de la dynamique des partis du centre dénommée « Initiative pour l'apaisement » sur le débat du changement de la Constitution ?

E.N : Nous avons déjà souscrit à cette initiative ; parce que le Modéc prône le dialogue. En politique, les solutions aux différents problèmes se trouveraient dans le consensus qui, lui-même, découle des échanges, donc du dialogue. En ce qui concerne le débat sur le changement de la Constitution, nous nous inscrivons dans la démarche qui consiste à dialoguer, à travers une concertation politique, pour choisir la forme de la loi fondamentale qui convient au Congo.

LDB : Comment êtes-vous apprécié par vos amis de la diaspora après que vous ayez créé le Modéc ?

E.N : Beaucoup d'entre eux pensent que nous les avons trahis. Nous pensons que la politique se fait sur le terrain. La diaspora congolaise est limitée sur certaines choses liées à l'évolution politique nationale. Elle n'a pas le droit de vote, par exemple. Ceux qui pensent qu'ils ne peuvent pas venir au Congo pour se lancer dans la course politique, nous ne les détestons pas. C'est leur droit. Cependant, notre parti est ouvert aux Congolais de toute obédience.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundoumbé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Anatole Collinet Makosso: « Je rétorque »

Se disant peiné par le procédé d'une « lettre ouverte », utilisé par Charles Zacharie Bowao, le 20 janvier, pour s'adresser au président de la République (Cf. LDB n°2213 du 21 janvier), le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso a réagi à cette démarche, en poussant un « Je rétorque ». Dans ce courrier non daté, parvenu à notre rédaction, Anatole Collinet Makosso note que la « caricature » a de bout en bout été le principal fondement de l'argumentaire développé par l'ex-ministre de la Défense nationale dans sa lettre intitulée « Je récusé ».



« Je note une démarche qui parasite le débat intellectuel, politique et juridique du débat sur la Constitution du 20 janvier; je lis une sorte d'amalgame entre le conseil éclairé, avisé et honnête de l'intellectuel républicain, et le pamphlet aux relents opportunistes et populistes du « camarade », lequel s'emploie à se désolidariser de la décision prise au sein de son parti », écrit-il au tout début de cette réplique, dictée, assure le ministre, lui également membre du Comité central du Parti congolais du travail par « les besoins d'éducation et d'encadrement de la jeunesse, qui généralement s'abreuve à la source de notre expérience et de notre connaissance ».

Puis de fil en aiguille, il démontre que l'auteur de la « lettre ouverte » incriminée, s'il pense que changer la constitution du 20 janvier « ne repose sur aucun argument juridique », il ne dégage pas à son tour, l'argument juridique qui interdirait le changement. Collinet Makosso ne pense pas qu'il soit opportun d'associer la réforme générale des insti-

tutions envisagée à la personne du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « Un tel argument n'est utile à ceux qui l'agitent que s'ils parvenaient à mobiliser leurs militants contre la procédure lors de la campagne référendaire », pense-t-il.

Après avoir battu en brèche les thèses de Charles Zacharie Bowao, citant pour cela plusieurs penseurs, hommes politiques, et chercheurs, Anatole Collinet Makosso invite « les intellectuels républicains, plutôt que jouer les oiseaux de mauvais augure, à œuvrer pour que les acteurs politiques congolais s'engagent dans un dialogue franc et sincère » dans l'intérêt supérieur de la nation. Il se réjouit par ailleurs de contribuer « modestement » au débat ouvert par cette « lettre ouverte » de son ancien camarade au gouvernement.

Membre du Comité central du PCT depuis 2011, Anatole Collinet Makosso n'épouse pas moins la position de son parti dans cette confrontation d'idées qui mobilise davantage au sein de la classe politique congolaise. S'il privilégie le débat juridique dans sa réplique, il note tout de même, au plan moral « le courage » de l'initiateur de la missive, mais regrette le fait que le membre du bureau politique du PCT, Charles Zacharie Bowao ait choisi de s'exprimer au moyen d'une lettre ouverte.

À ses yeux, « Au double plan politique et communicationnel », le compte serait plutôt désastreux.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Les hommes d'affaires italiens s'imprègnent des opportunités d'investissements au Congo

Une quarantaine d'hommes d'affaires italiens conduite par leur vice-ministre chargé du développement économique, Carlo Calenda, séjourne depuis deux jours à Brazzaville. Le but de leur mission est de s'informer des opportunités d'affaires qu'offrent la République du Congo, en vue d'investir.



Une vue d'hommes d'affaires italiens

Afin de leur donner une idée nette du marché congolais, le ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a lors d'une réunion tenue le 26 janvier à Brazzaville, fait une présentation générale de tous les projets de modernisation des infrastructures exécutés et ceux en cours de réalisations dans le pays.

parmi tant d'autres on note, l'unification du territoire via un dense réseau multimodal de communication, le désenclavement des zones de production des potentialités (mines, pâturages pour l'élevage des bovins et de petits ruminants, les carrières pour l'extraction des matières premières) pouvant intéresser les investisseurs.

La construction de nouvelles installations portuaires au port autonome de Pointe-Noire dont le tirant d'eau de 16m répondra de même aux besoins de l'industrie minière et de stockage de divers biens. Les zones économiques spéciales de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Ollombo

et Ouesso, destinées à concentrer les activités économiques à caractère industriel ont été de même soulignées.

Le cadre macroéconomique s'avère également favorable avec un taux de croissance se situant à hauteur de 5% en moyenne. La construction d'une nouvelle ville (6000 logements modernes et super-marchés) à Kintélé, dans la périphérie nord de la ville capitale, par le Groupe italien Trevi, a fait aussi l'objet de présentation.

« Tous atouts voudraient dire qu'il existe réellement des opportunités d'affaires à exploiter soit, au moyen de la création en joint-venture de certaines entreprises, soit par la mise en place d'un partenariat public-privé », a déclaré Jean Jacques Bouya.

Pour apporter plus de détails dans les secteurs évoqués, les ministres de tutelle notamment celui des Transports, des Télécommunications, du Commerce, de l'Energie et l'hydraulique, de la Santé ainsi que des Zones économiques spécia-

les, repartis en atelier, ont chacun présenté un exposé relatif à son domaine. Cette rencontre était également l'occasion pour les hommes d'affaires congolais, d'échanger avec leurs homologues italiens.

Notons que pour lier la théorique à la pratique, cette délégation étrangère se rendra dans les Zones économiques spéciales d'Ollombo-Oyo puis celle de Pointe-Noire ainsi que son port autonome.

Rappelons que, la présence d'hommes d'affaires italiens au Congo fait suite à la visite de son ministre dans ce pays en 2014. À l'issue de son séjour, deux protocoles avaient été signés. Le premier concernait le domaine pétrolier et le second, la construction d'une nouvelle ville à Kintélé.

C'est depuis 1968 que le Congo et l'Italie ont signé l'accord de coopération économique et technique. Après sa ratification en 1970, d'autres actes de coopération ont été conclus en 2012, dans le domaine des infrastructures.

Lopelle Mboussa Gassia

GESTION DURABLE DES FORÊTS

La P.G.D.F plaide pour une meilleure participation de la société civile

La plateforme congolaise pour la gestion durable des forêts a rendu public le samedi 24 janvier à Brazzaville, le rapport d'évaluation du processus APV FLEGT relatif à la gestion des forêts en République du Congo dans le cadre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) signé entre le Congo et l'Union Européenne en 2010.

La présentation de ce rapport s'est articulée sur trois points : l'impact de ces Accords de partenariat volontaire sur les communautés forestières, l'action de la société civile et l'état d'avancement de l'APV FLEGT Congo-UE. Sur ce dernier point, la PGDF a formulé quelques recommandations aussi bien à l'endroit du gouvernement, de l'Union européenne ainsi que des organisations de la société civile.

À propos des impacts des APV sur les communautés forestières, le rapport souligne qu'une décennie après, le cadre législatif et réglementaire fo-

restier congolais s'est confronté à de nouveaux enjeux comme le REDD+, le changement climatique, l'implication des populations locales et autochtones à la gestion forestière et d'autres domaines.

Bien que le draft de la loi portant régime forestier en République du Congo qui a été élaboré de manière participative réponde aux questions relatives à la consultation, la participation et l'implication des communautés locales et des populations autochtones aux activités de gestion forestière réalisées sur leurs terres ou dans les territoires qu'elles occupent

traditionnellement, il est prématuré de parler en ce moment en termes d'impacts car ce processus de réformes législatives est en cours.

Par contre, dans le cadre de légalité forestière, plusieurs mécanismes légaux se sont développés à l'échelle des concessions forestières garantissant l'implication des communautés dans la gestion de ces dernières.

Sur la participation, l'APV ne prévoit aucun mécanisme formel d'implication des communautés forestières dans la mise en œuvre de ce processus. Celle-ci se fait par le biais de la participation de la société civile.

Quant à l'impact de l'action de la société civile, le rapport a noté que celui-ci a été évalué en quatre étapes : la négociation au niveau des APV, des organes de mise en œuvre ; des réformes ; du suivi de la légalité fo-

restière et de la mise en œuvre du plan de communication.

Ayant constaté le retard dans la mise en œuvre du processus et étant convaincu que la mise en œuvre effective de l'APV peut améliorer les conditions de vie des communautés forestières et préserver l'environnement, étant également conscient que la société civile doit pleinement jouer son rôle de porteur des intérêts et défenseurs des droits des communautés locales et des populations autochtones, la plateforme pour la gestion durable des forêts a fait plusieurs recommandations aux différentes entités impliquées dans la problématique notamment le gouvernement, l'Union européenne et les organisations de la société civile. À l'endroit du gouvernement, elle a suggéré par exemple, de diligen-

ter l'exécution des activités prévues dans le tableau de bord de l'APV. FLEGT, de mettre en demeure les sociétés forestières qui n'ont pas encore aménagé leurs concessions de se conformer aux lois nationales dans un délai d'un an, de diligenter le processus d'adoption de la loi portant régime forestier, de sensibiliser les communautés locales et les populations autochtones au processus APV. FLEGT.

À l'Union européenne de renforcer l'appui technique et financier à l'endroit de la société civile pour sa meilleure implication dans le processus. Et enfin aux organisations de la société civile, de s'investir davantage dans les activités de sensibilisation et de suivi de la mise en œuvre de l'APV FLEGT.

Jean Jacques Koubemba

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

« Les tensions sociales ne peuvent que nous affaiblir », dit Georges Moyen

Le ministre de l'Enseignement supérieur a convié récemment les partenaires sociaux de ce sous-secteur à continuer sans relâche le travail d'encadrement des travailleurs, dans le sens de l'accomplissement de leurs devoirs, qui est la contrepartie de la protection de leurs droits.

La cérémonie d'échange des vœux de Nouvel an au niveau de ce département ministériel s'est déroulée le 22 janvier, soit quatre jours seulement après la reprise effective des cours à l'université Marien-Ngouabi (UMNG), paralysée par une grève d'environ deux semaines du personnel. S'adressant aux partenaires sociaux, le ministre Georges Moyen a rappelé que le développement de l'Enseignement supérieur nécessite aussi la consolidation de la paix sociale, d'un climat de compréhension mutuelle et de franche collaboration dans les différentes structures.

« Les tensions sociales ne peuvent que nous affaiblir dans l'œuvre de développement et de



Le ministre Georges Moyen crédit photo Adiac

modernisation de l'Enseignement supérieur. J'en appelle à la bonne compréhension des syndicats des travailleurs et associations pour la défense des intérêts des étudiants », a

invité le ministre de l'Enseignement supérieur.

Rappelons que les grévistes reprochaient au gouvernement le non-respect de leur cahier de charges comprenant quarante

revendications, parmi lesquelles, la régularité dans le paiement des salaires des agents et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Doter l'UMNG des postes budgétaires supplémentaires en 2015

Faisant le bilan du ministère de l'Enseignement supérieur, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Alexandre Aloumba, a annoncé que ce département disposait d'un nombre très faible des personnels en poste. C'est ainsi qu'il a souhaité que l'université Marien-Ngouabi puisse obtenir encore du gouvernement des postes budgétaires supplémentaires en cette année. « Ce qui permettra d'une part, de tenter d'équilibrer le ratio enseignants/étudiants, conformément aux normes de l'Unesco qui prévoient un enseignant pour 30 apprenants et d'autre part, de compléter le nombre d'agents spécialisés propres au ministère de l'Enseignement supérieur pour relever les défis spécifiques à notre département, en prévision de l'admis-

sion massive à la retraite des agents en 2017 », a expliqué Alexandre Aloumba.

Des résultats encourageants au Cames

Le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur a, par ailleurs, rappelé que lors de la 36e session du conseil consultatif interafricain du Conseil africain et malgache (Cames) en juillet 2014, sur les trente-deux dossiers présentés par le Congo, trente ont été examinés. Vingt-deux candidats ont été inscrits sur les différentes listes d'aptitude, soit 73,3% de réussite. Quant à la 17e session du concours d'Agrégation de médecine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et production animale tenue à Yaoundé, le Congo a présenté six candidats parmi lesquels, cinq admis, soit un taux de 83,3% de réussite. « C'est ici l'occasion de demander à tous les enseignants de travailler davantage pour élever le niveau scientifique et pédagogique de notre université et atteindre une masse critique d'enseignants de rang magistral », a conclu Alexandre Aloumba.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRES FONCIÈRES

Huit priorités pour l'année 2015

Le ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, Pierre Mabiala, a indiqué, le 23 janvier à Brazzaville, lors de la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux avec ses collaborateurs que la constitution des réserves foncières de l'Etat est l'une des priorités en 2015, parmi les huit axes prioritaires de la domanialité publique

Estimées à plusieurs milliers d'hectares sur l'ensemble du territoire, ces réserves foncières vont aider à réaliser des projets d'intérêt public et des grandes exploitations agricoles ainsi qu'industrielles.

La feuille de route du ministère recommandée tient également à reconstituer le domaine de l'Etat. L'agenda 2015, de ce département ministériel, inscrit aussi, la promotion de l'accès des populations à la terre et procède à la cession des espaces de terres viabilisées.

Le travail à réaliser est vraiment immense. Face à ces collaborateurs, le ministre des Affaires foncières, Pierre Mabiala, a insisté en lançant cette invite : « Ainsi que vous le constatez (...) il nous faut donc travailler sans relâche, avec conscience et abnégation ». Pour une meilleure traçabilité de la gestion de la terre, le ministère va se consacrer à établir les documents cadastraux, topographiques ainsi que géodésiques de tous les centres urbains et secondaires du pays.

De même, la vulgarisation des nouvelles réformes foncières y compris l'implantation, la surveillance et la protection des em-

prises des autoroutes ainsi que des routes nationales et départementales sont des actions primordiales du ministère des Affaires foncières et du Domaine Public. Le couronnement de toutes ces actions vont ainsi offrir à ce département ministériel la maîtrise de la gouvernance foncière et domaniale.

Domanialité publique : des réalisations 2014 en chiffre

Un total de 2.899.941 hectares de réserves foncières sont constituées : Sibiti (Lékoumou) 120.000 hectares, Maloukou Tréchet (Zone industrielle), Ignié (Pool) 2.230, Entre Brazzaville et Ollombo (Plateaux) 27.000 hectares, Yié (Ignié) 2000.000 hectares, Odziba (Ngabé) 100 hectares, Ouesso (Sangha) 20 hectares, Brazzaville 36 hectares 76 ares, dans tous les départements des réserves foncières ont été constituées pour la construction des hôpitaux généraux, soit une superficie de 70 hectares, Makabana (Niari) 500.000 hectares, entre Ollombo et Owando (Cuvette-centrale) 200.000 hectares.

Durant la même année, le ministère s'est attelé à récupérer

et à immatriculer des propriétés immobilières de l'Etat. C'est ainsi que deux propriétés immobilières bâties à Pointe-Noire respectivement d'une superficie de 2703, 50 mètres carrés et de 5301 mètres carrés. De même dans la localité de Dolisie, 8743 mètres carrés d'espaces relevant du domaine public ont été préservés.

Tout comme, les trente-six (36) hectares correspondant à l'ex domaine de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) à Sangolo Poto-Poto Djoué, arrondissement 8 Madi-bou Brazzaville.

Par ailleurs, la poursuite du projet relatif à la régularisation et à l'immatriculation d'office des propriétés immobilières des particuliers a été un chantier suivi par le ministère durant l'année écoulée et sera encore poursuivi en 2015.

Les opérations de régularisation des lotissements des lieux dits « Nkombo Matari » dans l'arrondissement 7 à Mfilou Brazzaville et celui de « Mont Boukiero » pour le remodelage de certains quartiers de Brazzaville sont inscrites dans ce programme.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

Des statistiques qui renseignent

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Jean Philippe Gakosso, a présenté récemment au cours de la cérémonie d'échanges des vœux, le bilan des actions menées dans le cadre de la lutte contre la maladie en 2014.

De la lutte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola à la vaccination, en passant par des mesures de gratuité, les statistiques annoncées parlent d'elles-mêmes. En effet, face à la menace de la fièvre hémorragique à virus Ebola apparue en 2014, le Congo a entrepris un certain nombre d'actions. Il s'agit notamment de l'élaboration d'un plan de préparation et de riposte à l'épidémie et de la mise en place d'un comité national de gestion des épidémies. Conformément à ce plan, a rappelé Jean Philippe Gakosso, des actions de sensibilisation, de formation et d'autres dispositifs d'alerte ont été engagés.

Concernant les mesures de gratuité sur le paludisme, le Sida et la tuberculose, elles ont été, d'après lui, renforcées. « Parlant du Sida, 25 507 patients sont actuellement suivis dont 18 134 sous ARV. Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, 88 493 moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée ont été distribuées aux femmes enceintes et aux enfants de moins d'un an. L'accord signé entre les gouvernements congo-

lais et cubains sur la lutte anti vectorielle par les bio-larvicides a connu un début d'exécution avec le démarrage des études de faisabilité à Brazzaville et à Pointe-Noire », a-t-il expliqué.

S'agissant de la prévention, a-t-il ajouté, des actions visant à renforcer l'immunisation des enfants de moins de 5 ans ont été menées. Pour lui, les activités de vaccination de routine se sont déroulées sans interruption avec une couverture vaccinale de 87% en pentavalent. En effet, le Congo a introduit en 2014, le nouveau vaccin contre les diarrhées aiguës à rota virus qui a permis la vaccination de 72 000 enfants.

En réponse à la menace d'importation du polio virus sauvage, quatre campagnes de vaccination de masse ont été réalisées avec en moyenne plus d'un million d'enfants de 0 à 5 ans vaccinés par passage. L'imminence du retrait de GAVI, principal bailleur de la vaccination du pays engage le Congo à financer davantage sur fonds propres les vaccins et les campagnes.

« Dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, les mesures de gratuité de la césarienne et des interventions obstétricales majeures ont été poursuivies. De janvier à septembre 2014, 5734 césariennes et 480 interventions obstétricales ont été réalisées », a conclu Jean Philippe Gakosso.

P.W.D.

INSERTION DES JEUNES FILLES

Inauguration du centre d'accueil « Ndako ya Elykia »

L'Organisation non gouvernementale, Action de solidarité internationale (Asi) que dirige le Dr Jean-Luc Condamine a inauguré le 23 janvier, la maison d'accueil de jour, dénommée « Ndako ya Elykia » basé au quartier Plateau des 15 ans, à Brazzaville.

L'inauguration de ce centre d'accueil s'inscrit dans le cadre du programme de prise en charge de jeunes filles vulnérables. Sa capacité, une cinquantaine de jeunes filles, lesquelles seront formées dans seize métiers d'artisanat, la couture, pâtisserie, garnissage, plomberie, électricité, mécanique auto, soudure, bâtiment et bien d'autres.

À Brazzaville, onze jeunes filles ont été insérées dans la vie socio-professionnelle par ASI. Et trois ont créé une coopérative en pâtisserie et en couture, deux filles en mécanique auto, une fille preste à l'imprimerie et deux autres exercent dans les services de garnissage dans une société partenaire.

Cette maison d'accueil qui a été réhabilitée grâce à l'appui l'Unicef permet de prendre en charge l'alimentation, la santé et l'hygiène des jeunes filles, de suivre la situation des filles au niveau familial et scolaire. Il s'agit aussi de réaliser des projets individuels.

Elles bénéficient aussi de l'appui de l'ASI dans la recherche d'emploi ou d'auto-entreprenariat, les soins médicaux, le dépistage volontaire du VIH/Sida et dans le suivi psychologique ainsi que par des séances d'éducation.

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants de l'Unicef, Aloys Kamuragiyé, la directrice de cabinet, du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Marie Céline Tchissambou Bayonne et de plusieurs partenaires.

Le président de l'ASI, le Dr Jean-Luc Condamine, a retenu trois axes prioritaires pour 2015, notamment de la prise en charge des filles en situation de rue, de scolarisation des enfants et les droits de la femme et de leur respect.

Le représentant de l'Unicef, Aloys Kamuragiyé a émis le souhait au gouvernement congolais de soutenir les initiatives de la société civile et des organisations non gouvernementales en termes de ressources financières.

La directrice de cabinet du ministre des Affaires sociales, Marie Céline Tchissambou Bayonne, a assuré le centre de l'appui du ministère. «Les services du ministère travailleront de manière concertée avec le centre Ndako ya Elykia. Ces enfants sont en rupture familiale. Nous ne voulons pas que les maisons telles que celles-ci se multiplient mais faire que tous ces enfants retrouvent leur toit parental», a-t-elle conclu.

Notons que ce programme de prise en charge des jeunes filles en situation de rue et de vulnérabilité de l'Action solidarité internationale est co-financée par l'Union européenne et plusieurs partenaires. Parmi eux, la société Total EP Congo et Total-Congo SA et bien d'autres.

L'ASI intervient au Congo depuis 2006, notamment à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle a déjà rencontré 373 filles, dont 70 ont bénéficié de l'insertion socioprofessionnelle.

En 2014, neuf filles ont pu retrouver leur cellule familiale.

Lydie Gisèle Oko

DROITS HUMAINS

Les états généraux de la justice cette année

2015 a été baptisée l'année de la refondation du système judiciaire. Innovation, restructuration de l'appareil judiciaire et la mise en application de certains textes sont prévues. Le directeur du cabinet du ministre de la Justice et des Droits humains, Alphonse Dinard Mobanga Mokondji, l'a annoncé le 23 janvier à Brazzaville.

Cette année connaîtra l'organisation effective des états généraux de la justice sur financement conjoint du gouvernement et de l'Union européenne. Vu la considération du degré d'insatisfaction des justiciables, de la lenteur du processus de fabrication de la décision judiciaire, de la mauvaise qualité de son contenu et de son défaut d'exécution, pour le directeur du cabinet du ministre, le moment est venu de s'interroger sans hypocrisie sur les maux qui minent la justice congolaise afin d'en administrer une cure de cheval.

À côté du système judiciaire étatique, une innovation sera introduite. Il s'agit notamment des modes alternatifs de résolution des conflits dont les principaux sont l'arbitrage, la conciliation, la médiation et la négociation. Dans ce système alternatif, les zonzis, les chefs traditionnels, les sages, les obelas et les juges coutumiers joueront un rôle de premier plan au sein des maisons de justice à créer dans toute l'étendue de la République du Congo. À cet effet, un code régissant les modes alternatifs de résolution des conflits viendra préciser les compétences, les procédures et tous les autres contours de la question. La feuille de route de cette année prévoit également la publication des textes d'application de la loi n°5-2011 du 25 février 2011, portant promotion et protection des droits des populations autochtones; la soumission des rapports périodiques; l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale des droits et de son plan

d'actions; enfin, la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel.

Des acteurs judiciaires mis en cause

« La justice doit demeurer un sanctuaire des valeurs. Ce défi du respect de la déontologie et de l'éthique est loin d'être gagné. Même si la mise en cause n'implique pas forcément la culpabilité de l'acteur judiciaire incriminé, cela constitue néanmoins un indicateur du degré d'insatisfaction des justiciables. Il faut donc revisiter tous nos codes de déontologie pour en renforcer les règles disciplinaires », a déclaré le directeur du cabinet. Le rapport 2014 de l'Inspection générale des juridictions et des services judiciaires en fait la preuve. Sur 464 magistrats, 216 sont mis en cause, soit un pourcentage de 46,55% ; sur 366 greffiers, 44 sont mis en cause ; sur 162 avocats, 34 sont mis en cause et sur 136 huissiers de justice, 82 sont mis en cause, soit 60,29%.

Au niveau des magistrats, les juridictions de la Cour d'appel de Brazzaville remportent la palme des dénonciations avec 131 cas de mise en cause sur 199 magistrats, suivi de la Cour d'appel de Pointe-Noire avec 60 cas de mise en cause sur 104 magistrats. Au classement général, les huissiers devancent largement tous les acteurs judiciaires avec un taux de dénonciation de 60,29%.

Le programme national de développement 2012-2016 a prescrit

à ce département ministériel l'atteinte des objectifs ci-après : établir une nouvelle carte judiciaire ; doter la justice de moyens supplémentaires, en vue de son adaptation continue aux impératifs d'une justice moderne ; consolider l'indépendance de la justice en la débarrassant de toute forme d'influence ; améliorer les conditions de travail des personnels de justice.

540 auditeurs de justice en formation

La carte judiciaire ne cesse de s'élargir. Elle compte actuellement une Cour suprême, une Cour des comptes et de discipline budgétaire, cinq Cours d'appel, 17 Tribunaux de grande instance (TGI), 78 Tribunaux d'instance dont 13 fonctionnels. Le processus d'éclatement du TGI de Brazzaville en trois TGI, à savoir le TGI de Brazzaville centre, de Makélékélé et de Talangai, est en cours. En 2012 la magistrature congolaise comptait 250 magistrats et actuellement elle en compte 464, soit 214 de plus. Le ministère de la Justice et des Droits humains s'est fixé pour objectif d'atteindre 1050 magistrats à l'horizon 2016, soit un déficit de 800 magistrats à combler.

Cet ambitieux programme a permis d'envoyer, dans les écoles de magistrature du Congo, du Bénin, du Sénégal, du Cameroun, de la France et de la Tunisie, 540 auditeurs de justice. Cette année, pour cause de suppression de la ligne budgétaire, les 241 candidats à l'auditorat judiciaire dans les pays africains subiront, à compter de l'année prochaine, une formation initiale à l'École nationale d'administration et de magistrature de Brazzaville. À terme, 781 magistrats seront formés sur les 800 prévus.

Josiane Mambou Loukoul



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée


FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT



Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fca/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

En vente à la Librairie

« LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
DIRECTION GENERALE
DES COLLECTIVITES LOCALES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES SUR LA DECENTRALISATION

BRAZZAVILLE, NOVEMBRE 2012





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons**
pour tous vos **besoins** en
assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE TOUS RISQUES
(Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT

ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise
dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



2015

« une année décisive pour la sécurité de la France »

Le propos est du ministre français de la Défense, qui s'exprimait lors des vœux aux armées au musée de la Marine, le 22 janvier. Au cours de son allocution, Jean-Yves Le Drian a rassuré ses interlocuteurs quant aux missions que la France devra remplir cette année, en même temps qu'elle se désengagera de certains théâtres d'opération où le pays considère son devoir accompli.

À n'en point douter, les attentats survenus à Paris, les 7 et 9 janvier, peuvent être présentés comme le point de départ de la remobilisation des forces françaises, au double plan intérieur et extérieur. Ceci, dans la mesure où le lien commun à ces événements est la nébuleuse terroriste, dont les foyers de constitution sont désormais sans frontière. Si Jean-Yves Le Drian dépeint l'année 2014 comme celle au cours de laquelle la France « *aura été sur tous les fronts et de tous les combats* », il n'en demeure pas moins que 2015 a « *mal commencé* » pour la France. D'où cette projection pour mieux aborder les douze prochains mois en ayant à cœur de

maintenir la pression sur l'ennemi potentiel. Il est question, a insisté Jean-Yves Le Drian, « *d'empêcher la création de nouveaux sanctuaires djihadistes dans la bande sahélo-saharienne* » à travers la force Barkhane qui y a remplacé Ser-

ces armées sont sous-équipées et les soldats manquent de formation, ce qui complique davantage la mission de reconquête des zones sous contrôle des terroristes.

Du Sahel, la France gardera l'œil sur le Levant où se forme

tamment, les forces françaises savent que sur ce terrain aussi, les choses ne sont pas si simples.

Le ministre a aussi rappelé un front qui se calme, la Centrafrique. Si tout se passe bien, c'est cette année que se tiendront les élections générales pour sortir ce pays de l'impasse. Alors que Paris était arrivé très tôt ici pour préserver l'essentiel, et l'a fait avec suite malgré

les difficultés.

La présence de la mission des Nations unies permet d'envisager un dénouement pacifique.

La décompression en Centrafrique permettra à la France de revoir à la baisse les effectifs de Sangaris. Jean-Yves le Drian a aussi parlé du changement de statut de la force Licorne, installée en Côte d'Ivoire depuis douze ans qui a abandonné

son volet combattant. Même chose pour la fin de la mission de quinze ans au Kosovo, la fin de celle qui s'était déployée en Afghanistan depuis 2001. De nombreux soldats français y ont perdu la vie, a noté le ministre. Un autre engagement que n'a pas manqué de signaler le ministre français de la Défense est la présence en Guinée de spécialistes de santé des armées pour lutter contre le virus Ebola. Mais ce que Jean-Yves Le Drian présente comme « *un défi unique pour la France* », est la simultanéité qui fait que « *notre pays évolue dans un environnement marqué par la simultanéité des crises stratégiques majeures qu'il n'a pas choisies* ». Les attentats de Charlie Hebdo relèvent sans doute des pans de ce défi sécuritaire qui se pose à une France engagée sur plusieurs fronts à travers le monde.

Gankama N'Siah

« notre pays évolue dans un environnement marqué par la simultanéité des crises stratégiques majeures qu'il n'a pas choisies ».

val. Paris compte pour cela sur l'appui des armées locales (africaines) dans une lutte qui vise à la fois les milices répertoriées dans le Nord Mali, celles qui sévissent en Libye, ainsi que la secte Boko Haram de plus en plus tentaculaire. Problème :

l'Etat islamique. « *Nous devons poursuivre notre effort pour affaiblir Daesh et favoriser les conditions d'existence d'un Irak stable et sûr* », déclare Le Drian. Engagées depuis quelques mois dans une coalition avec les Etats-Unis no-

PARIS

Signature du protocole d'accord de coopération entre le ministère des Travaux publics du Congo et l'IGN France

Représenté par son ministre de l'Équipement et des travaux publics, le Congo a choisi l'usage des domaines d'excellence de l'IGN à l'heure du numérique

Mercredi 21 janvier, dans les locaux de l'ambassade du Congo en France, en présence de l'ambassadeur Henri Lopes, un protocole d'accord de coopération a été signé entre le Congo représenté par Emile Ouosso, ministre de l'Équipement et des travaux publics du Congo et l'Institut national français de l'information géographique et forestière, en sigle IGN, représenté par son directeur général, Daniel Bursaux, espérant avoir scellé, a-t-il commenté, « *une collaboration soutenue, dans les domaines d'excellence qui sont ceux de l'IGN à l'heure du numérique : la cartographie numérique, les bases de données géographiques, les portails d'information géographique et toutes les applications « métiers » qui font désormais appel aux outils cartographiques et aux systèmes mondiaux d'observation de la terre ou de positionnement par satellites tels que le GPS* ».

Du côté de la délégation congolaise, « *la journée de cette signature revêt une solennité particulière en ce qu'elle est l'aboutissement des échanges antérieurs entre les deux parties* », a déclaré Frédéric Manienze, conseiller juridique au

ministère de l'Équipement et des travaux publics. Et d'expliquer que ce contrat offre en termes de références sur le plan juridique « *une grande légitimité et qui sous-tendent cinq axes : l'étude préalable à la mise en place d'une base de données routières ; la constitution d'un référentiel routier ; la mise en place d'une base de données routières opérationnelle et dimensionnée ; l'impression de la carte routière et le transfert de technologies et de compétences* ».

Il est important de souligner que, depuis 2009, sous l'impulsion du Président de la République Denis Sassou N'Guesso, le Congo s'est engagé dans une politique de réalisation des grands travaux routiers offrant des opportunités économiques, contribuant au désenclavement de l'arrière-pays, facilitant la mobilité des personnes et des marchandises tant pour atteindre les grands centres urbains, les préfectures et leurs sous-préfectures, les routes d'interconnexion dans le cadre des projets intégrateurs que les grands bassins de production avec la perspective de reconquérir son rôle de pays de transit.

De ce point de vue, « *l'actua-*



Séquence de la signature du protocole d'accord de coopération à Paris entre le Ministère de l'environnement et des travaux publics du Congo et l'IGN. Crédit photo Fredy Mizelet Flam Images

lisation de la cartographie héritée de l'administration coloniale est primordiale », a précisé Pierre Missengué, directeur de la gestion du patrimoine routier. À l'appui d'une carte actuelle, le directeur a expliqué le déploiement routier en vue et a insisté sur l'importance d'une cartographie propice à l'aménagement du territoire. « *Avec l'apport de l'IGN, explique-t-il, le Congo disposera d'une meilleure connaissance des réseaux routiers et des événements qui les affectent : flux de circulation, travaux d'entretien et d'aménagement, incidents. Le pays tout entier sera désenclavé, offrant l'approvisionnement*

des villes et de la sous-région du Bassin du Congo. L'objectif est de permettre une redynamisation des activités économiques, faciliter la mobilité des personnes, favoriser leur accès aux services sociaux de base ». Le premier axe de collaboration du dispositif contractuel portera sur la mise en place d'une base de données routières avec la réalisation diligente d'une étude préalable. « *Ce projet revêt une importance toute particulière dans la perspective de l'émergence que vise le Congo pour 2025* », a confié le directeur de l'IGN.

L'Institut national de l'information géographique et fo-

restière est un établissement public à caractère administratif ayant pour mission d'assurer la production, l'entretien et la diffusion de l'information géographique de référence en France. Avant l'intégration de l'inventaire forestier national le 1er janvier 2012, il était nommé Institut géographique national, dénomination dont il a conservé l'abréviation IGN. Il a été créé par un décret du 26 juin 1940 et a succédé au Service géographique de l'Armée (SGA), dissous en 1940. L'IGN est dirigé par Daniel Bursaux depuis le 17 novembre 2014

Marie Alfred Ngoma

COMMUNAUTÉ NOIRE DE FRANCE

Le CRAN s'internationalise en Afrique pour ses dix ans

À l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse, Louis-Georges Tin, Président du Conseil représentatif des organisations noires de France (CRAN), a dévoilé le 22 janvier à l'assemblée nationale, le programme d'activité du mouvement associatif pour 2015, qui marque sa 10ème année d'existence.

Le CRAN se lance sur plusieurs chantiers de mobilisation pour 2015. En février l'association va réclamer à la ministre de la Justice française, Christiane Taubira, la mise sur pied d'une commission vérité et justice destinée à réexaminer les crimes coloniaux commis par la France. En mars, c'est le lancement d'une campagne mettant en exergue les aspects raciaux de la guerre contre les drogues, qui sera initiée par le CRAN. En septembre, l'association amorcera un débat sur les discriminations à l'école, intitulé « La fabrique du destin ». Le CRAN s'appuiera sur une étude sociologique visant à observer vers quelle filière scolaire sont orientés les élèves français ayant 9 de moyenne en classe de 3ème en fonction de leur origine ethnique. Le premier ministre français Manuel Valls, longtemps élu dans la ville à forte population d'origine étrangère, d'Evry en région parisienne, avait appelé le 20 janvier lors de ses vœux à la presse la classe politique française à regarder la réalité de leur pays: « la relégation périurbaine, les

ghettos, ce que j'évoquais en 2005 déjà, un apartheid territorial, social, ethnique, qui s'est imposé à notre pays, la misère sociale, auxquels s'additionnent les discriminations quotidiennes, parce que l'on n'a pas le bon nom de famille, la bonne couleur de peau ». Réagissant à ces propos, Louis-Georges Tin a confirmé l'existence d'une « logique d'apartheid et de ghetto ethnique et social » dans le domaine scolaire. Certains lycées professionnels de l'hexagone accueillant uniquement des élèves noirs et arabes : « les fils d'ouvriers et les fils de cadres ne font pas les mêmes études mais les fils d'ouvrier blancs et les fils d'ouvrier noirs ne vont pas non plus dans les mêmes filières », a affirmé le président du CRAN.

Le mouvement associatif poursuivra son action sur le front des demandes de réparations financières pour les préjudices causés lors de l'histoire coloniale de la France en lien avec le CARICOM qui regroupe les Etats caribéens et la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). Deux actions judiciaires ont été initiées en 2014 contre la Caisse des dépôts et des consignations, un organisme de financement public qui avait perçu les sommes exigées d'Haïti lors de son accession à l'indépendance, et la Société Spie Batignolles, responsable de la construction du CFCO. De nouveaux procès pourraient être annoncés en mai.

En Juin, le CRAN se mobilisera

contre les prix jugés excessifs des billets d'avion à destination de l'Afrique et des DOM qui pénalisent les français originaires de ces zones. En décembre, l'association publiera un baromètre des plus grandes entreprises privées françaises afin d'évaluer la mise en place de plans anti-discrimination.

Le CRAN va également s'internationaliser et devenir une fédération internationale d'associations. Fin janvier, les CRAN Bénin, Gabon, et Sénégal verront le jour, suivis par sept autres pays. Chaque antenne nationale aura un axe de travail propre : les questions de gouvernance pour le Gabon, les relations entre populations à peau noire et arabes pour le Maroc, travail de mémoire, santé et développement pour le Sénégal. L'association a également été approchée pour être la représentation en France de la Rainbow coalition du Révérend Jesse Jackson, ancien poulain de Martin Luther King Jr.

Razzy Hammadi, député socialiste en Seine-Saint-Denis, présent lors de la conférence de presse, a annoncé la création prochaine d'un centre des cultures africaines pour le Grand Paris. « Il est assez inconcevable qu'il n'y ait pas de lieu dédié à la production, à la création et à la diffusion des cultures africaines. On ne peut pas limiter la culture africaine au Musée des arts premiers ! », a-t-il déclaré.

Rose-Marie Bouboutou

CÔTE D'IVOIRE

Positionnement de 800 soldats français dans le pays

Quelque 800 soldats français formant les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) ont été positionnés, le 21 janvier, à Abidjan lors d'une cérémonie marquant la fin de l'Opération Licorne après douze ans de présence dans le pays.

Le Contre-Amiral Laurent Isnard, représentant le chef d'état-major des armées françaises, a déclaré : « aujourd'hui la force Licorne laisse la place aux Forces françaises en Côte d'Ivoire. C'est à la demande des autorités ivoiriennes que la France maintient cette présence militaire ».

« Ces forces sont compactes, flexibles et réactives. Elles sont adaptables et aptes à conduire un spectre de missions variées. Elles contribuent à la défense de nos inté-

rêts nationaux, à la protection de nos 16 000 ressortissants », a-t-il ajouté. D'un effectif oscillant entre 600 et 800 hommes, il sera évolutif jusqu'en 2016. Le Contre-Amiral a expliqué que les FFRI constituent une réserve d'intervention et font partie du premier échelon de réaction française en Afrique.

En présentant le bilan de l'opération Licorne, le Contre-Amiral a rappelé que depuis septembre 2002, 85 000 soldats ont porté avec succès les armes de la Force Licorne, 27 ont donné leur vie. « Tout au long de ces années, notre dispositif s'est adapté à l'évolution de la situation. Nos armées françaises ont apporté un soutien déterminant au processus de réconciliation et à la paix dans ce grand pays de l'Afrique de l'Ouest, c'est

notre honneur. La situation s'est normalisée, c'est notre fierté », a-t-il conclu.

« Le rôle essentiel » joué par la Licorne dans le retour de la paix en Côte d'Ivoire a été salué par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la sécurité, Hamed Bakayoko, avant de souhaiter « la bienvenue aux Forces françaises en Côte d'Ivoire ».

Les FFCI ont vocation à devenir une base opérationnelle avancée et l'unique point d'appui logistique des forces pré-positionnées sur la façade ouest-africaine. Quant à la mission de formation des militaires des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), elle se poursuit conformément à l'accord de partenariat de la défense signé en janvier 2012, à Paris.

Noël Ndong

VATICAN

Le pape vivement préoccupé par le sort des chrétiens du Niger

La petite communauté chrétienne du Niger a vu 45 de ses églises et lieux de culte saccagés par des musulmans en colère contre les caricatures de Mahomet.

Le Souverain pontife est inquiet. Les actes de violence au nom de Dieu prennent de plus en plus pour cibles les chrétiens. De l'Irak à la Syrie, de l'Inde au Pakistan, les communautés chrétiennes vivent dans la peur. Et en Afrique, les pays

dans une furie que le pays n'avait pas connue jusqu'ici. « Je vous invite à prier pour les victimes de ces derniers jours au Niger. Les chrétiens, les enfants et les Eglises ont subi dans cette région, plusieurs actes de brutalité », avait dit le pape mercredi au cours de l'audience générale, Place Saint-Pierre à Rome. Il a fait prier pour « le don de réconciliation et de paix afin que le sentiment religieux ne devienne jamais occasion de violence, de vexation et de destruction » et souhaité le rétablissement le plus rapidement possible « d'un climat de respect réciproque et de cohabitation pacifique pour le bien de tous » au Niger.



qui vivent sous la menace constante d'extrémistes musulmans qui passent sur les chrétiens toutes sortes de griefs contre l'Occident, ne font que se multiplier. Il n'est plus question du seul Nigeria où la secte islamiste Boko Haram lutte contre les valeurs de l'Occident, y compris « son » christianisme.

En dehors du pays le plus peuplé d'Afrique, Boko Haram a d'ores et déjà tendu ses tentacules vers le Cameroun voisin. En Somalie, en Libye et même, dans une moindre mesure, en Egypte, l'Afrique des chrétiens ne se reconnaît plus dans la nouvelle réalité que tentent de tisser les islamistes. Là où chrétiens et musulmans vivaient en bonne entente depuis des siècles, la haine et la méfiance sont désormais la règle. « Nous voyons des ombres et des dangers à l'horizon qui inquiètent l'humanité », a constaté le pape François jeudi, en recevant les agents de la sécurité publique du Vatican venus lui présenter leurs vœux.

L'inquiétude du pape est nourrie par une grande incompréhension des chrétiens devant l'actualité du moment. Jusqu'à il y a une semaine, un pays comme le Niger ne se reconnaissait aucune affinité djihadiste. Mais il a fallu la reproduction des caricatures de Charlie Hebdo, en France, pour que Niamey la capitale et Zinder la deuxième ville du Niger s'embrasent. Des édifices religieux chrétiens d'importance, il n'est resté debout ou intacte que la seule cathédrale de Niamey. Tout le reste a été jeté aux flammes dans une colère musulmane qui a du mal à dire pourquoi les chrétiens sont devenus leurs cibles dans une affaire purement laïque.

Plus grave : le saccage des églises et lieux de représentations françaises s'est accompagné de morts, dix selon le bilan officiel. Des chrétiens ont été recherchés et abattus

Il a réitéré un message devenu constant chez lui : « on ne peut tuer au nom de Dieu ». Et aux policiers italiens, le chef de l'Eglise catholique a rappelé jeudi : « En tant que chrétiens, nous sommes appelés à ne pas nous laisser décourager ». N'empêche : au Niger la communauté chrétienne « est sous le choc », pour reprendre les paroles atterrées de Mgr Michel Cartatéguy, l'archevêque sortant de Niamey. Au Sénégal aussi on se montre inquiets devant le risque de contagion d'une incompréhension née de réalités qui sont pourtant étrangères aux chrétiens, en France et ailleurs.

Le Vatican, sous la surveillance des services de sécurité italiens, maintient un niveau élevé d'alerte. Les fondamentalistes de l'État islamique en Irak ont menacé de « marcher sur Rome » et de planter leur drapeau sur la coupole de la Basilique Saint-Pierre. Cette situation semble ne plus connaître les limites de la modération ; les fondamentalistes tentant de répandre le message que le vrai Dieu ne se dessine pas, ne se caricature pas. Et que la caricature fait partie d'un complot contre l'islam. Mais ils sont devenus autistes aussi, même lorsque le pape François réaffirme que « tuer au nom de Dieu est une aberration » et qu'« offenser la religion des autres n'est pas admissible ».

Lucien Mpama

NIGERIA

Les États-Unis réitèrent leur soutien à la lutte contre Boko Haram

En visite le dimanche 25 janvier à Abuja, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a assuré que les États-Unis continueront de soutenir l'armée nigérienne dans sa lutte contre les islamistes de Boko Haram.

Le chef de la diplomatie américaine s'exprimait ainsi à l'issue de sa rencontre avec les deux principaux candidats à la présidentielle nigérienne du 14 février, à savoir le président sortant Goodluck Jonathan et le général à la retraite Muhammadu Buhari, candidat du Congrès progressiste.

John Kerry est arrivé le même jour, soit peu après que les troupes nigériennes eurent repoussé des attaques des militants islamistes dans la périphérie de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno et principale ville du Nord-est du Nigeria. Il a précisé que son pays se préparait à davantage d'assistance en faveur du Nigeria pour l'aider à combattre Boko Haram.

Pour le secrétaire d'Etat améri-

cain, venu surtout pour lancer un appel au calme, en prévision de l'élection présidentielle prévue le 14 février prochain, le soutien des Etats-Unis à la lutte contre Boko Haram revêt toute son importance pour la bonne tenue de ce scrutin. « *Il est absolument essentiel que ces élections se déroulent pacifiquement, et qu'elles soient crédibles, transparentes et responsables* », a déclaré John Kerry, mettant en garde tous ceux qui prendraient part à des campagnes d'incitation à la violence.

Le président Godluck Jonathan a, de son côté, fait savoir dans un communiqué qu'il est profondément engagé à faire en sorte que l'élection du mois prochain soit « libre, équitable et crédible ». Il a insisté qu'il était « essentiel que toutes les parties s'engagent à ne pas recourir à la violence avant, pendant et après le scrutin ».

Selon des sources proches de l'armée nigérienne, les soldats ont repoussé trois tentatives des insurgés de Boko Haram d'entrer

dans la ville Maiduguri. Les combats se sont soldés par la mort de plusieurs militants de la secte islamiste mais aussi de militaires nigériens. Ce qui a conduit les autorités à imposer un couvre-feu à Maiduguri jusqu'à nouvel ordre. Fondé à Maiduguri par Mohamed Yusuf en 2002, Boko Haram, appelé aussi Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad (groupe sunnite pour la prédication et le djihad), est un mouvement salafiste djihadiste du nord-est du Nigeria. Il a pour objectif d'appliquer la charia dans l'ensemble du pays.

Du fait de ses violences et autres attentats perpétrés au Nigeria et au Cameroun, le mouvement a été déjà classé comme une organisation terroriste par le Conseil de sécurité des Nations unies. Prônant l'islam radical et rigoriste, ce mouvement a d'abord revendiqué une affiliation aux talibans afghans avant de s'associer aux djihadistes d'Al-Qaïda et de l'Etat islamique. Son leader actuel est Abubakar Shekau.

Nestor N'Gampoula

2015

L'année jubilaire pour le FESPAM

L'année 2015 marque la 10e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM) et le 20e anniversaire de sa création. Et Mbé, siège du royaume Téké, dans le département des Plateaux abritera la cérémonie du lancement national de l'évènement. Au plan international, le FESPAM 2015 sera lancé dans les caribes à Cuba et en Jamaïque.

Cette annonce a été faite par Jean Claude Gakosso, ministre de la Culture et des arts lors de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel an. En effet, 2015 est une année d'espoir, une nouvelle année de promesses dans le secteur de la culture et des arts.

Le chef de département de la culture a en outre invité les artistes à œuvrer davantage avec abnégation en vue de contribuer à la valorisation de la culture du pays. « *L'orientation politique du gouvernement de la République n'a jamais ménagé sa peine pour que vous musiciens, comédiens écrivains, peintres, sculpteurs, danseurs, sapeurs, stylistes, modélistes et autres créateurs des œuvres de l'esprit, pour que vous qui œuvrez avec tant d'abnégation vous épanouissez dans un travail valorisant au service de la nation* », a-t-il souhaité.

Il ressort aussi que plusieurs événements ont marqué l'année 2014 du point de vue culturelle, parmi lesquelles : l'exposition photos du cinquantième des relations d'amitiés entre le Congo et la Chine ; la présentation au Congo de la troupe artistique chinoise « Petite fleur rouge » ; la participation du Congo au salon du livre de Paris, la tenue de la 2^e édition de la Biennale des arts et des lettres, l'hommage de la République à l'écrivain Taty Loutard, journée mondiale du livre et du droit d'auteur ; le dévoilement des bustes d'éminentes personnalités qui font la fierté de l'humanité sur l'allée de la mémoire, journée nationale du livre, journée nationale du patrimoine et la célébration de la fête de la musique. En revanche, le directeur de cabinet du ministre de la culture, Jean Paul Akoulafoua-Mvoula a tenu à féliciter les partenaires qui mettent en œuvre au prix de plusieurs sacrifices pour faire vivre culturellement le Congo, à travers l'organisation de plusieurs événements.

Hermione Désirée Ngoma

**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION
DU SECTEUR PRIVE
CABINET**

**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès**

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

Le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé porte à la connaissance du public, que l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) basée à Yaoundé au Cameroun, lance un avis de vacance de poste pour le recrutement d'un cadre comptable et financier.

La date de clôture des dépôts de candidatures est fixée au 13 Février 2015.

A cet effet, toute personne désireuse de postuler est priée de contacter la Direction de l'Antenne Nationale de la Propriété Industrielle, sise derrière le commissariat central, bâtiment ex Ministère de l'Economie, des finances et du Budget, pour de plus amples renseignements :

Fait à Brazzaville le,

**Dominique BEMBA
Contact : 055388782**

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Des Aiglons plumés par des diables noirs

C'est sur le score de 1-3 que le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a courbé l'échine face à Diables noirs en clôture de la 4e journée de la compétition.

Les Aiglons n'ont pas volé plus haut que les diabolins qui les ont plumés dans ce derby brazzavillois le plus attendu du dimanche dernier. Avant le coup d'envoi, les pronostics plaçaient en faveur de Diables noirs. La réalité du terrain n'a fait que suivre la voie balisée par les pronostics, si bien qu'à la première période le score était déjà à l'avantage des jaune-et-noir. De retour des vestiaires, ils ont doublé la mise. Peu après, le troisième but s'en est suivi. Les joueurs de Cara n'ont eu le temps que de réduire la marque. Score final : 3-1. Cette victoire a permis à Diables noirs de totaliser 9 points en quatre matchs. Cara, quant à lui, reste à 6 points. Dans l'autre affiche à Dolisie, V. Club a tenu en échec AC Léopards en lui imposant un score nul de zéro but partout. Les Fauves du Niari montent donc à 7 points, tandis que son adversaire du jour s'arrête à 5 puisqu'il avait quatre points avant ce nul concédé face au champion en titre, véritable candidat à sa propre succession pour cette saison.

Les autres résultats

En ouverture de cette 4e journée, le vendredi 23 janvier, Tongo-FC est venu à bout de FC-Kondzo 1-0. Le lendemain, Etoile du Congo a fait jeu égal avec Patronage 0-0. A Pointe-Noire, Munisport a pris le dessus sur Nico Nicoyé 2-1. C'est la toute première

victoire de l'équipe vainqueur depuis le début du championnat. Munisport qui avait 0 points en trois rencontres, dispose désormais de 3 points en quatre matchs. Le dimanche 25 janvier, FC-Bilombé, premier au classement provisoire a conservé sa place de leader en concédant un match nul de 0-0. AS Cheminots par contre a pu vaincre La Mancha 2-0.

La malchance de Saint Michel de Ouenzé (SMO)

Depuis le début de la saison SMO n'a pas encore goûté à la victoire. Lors de sa première sortie, l'équipe a été battue 6 à 0 par Diables noirs. Sa deuxième sortie s'est également soldée sur une défaite face à la Jeunesse sportive de Talangai (JST). SMO s'est par ailleurs incliné devant Etoile du Congo 1-4. La quatrième journée était donc une occasion pour cette formation de mettre fin à cette malédiction qui ne cesse de la poursuivre. Malheureusement, il n'en était pas le cas. Face à la Jeunesse sportive de Potopoto (JSP), qui vient de faire sa montée en division supérieure cette saison, SMO a à nouveau courbé l'échine 2-1. L'équipe vaincue doit attendre la cinquième journée pour prétendre à sa toute première victoire de la saison qui jusque-là tarde à venir.

Projection de la 5e journée

Le coup d'envoi de ladite journée sera donné le mardi 27 janvier au stade Alphonse-Massamba-Débat. Patronage et JSP ouvriront le bal. Le lendemain, Diables noirs en découdra avec les militaires de l'Inter club. SMO sera face à FC-Kondzo. A Pointe-Noire, Munisport sera aux prises avec V.Club, bien avant que Nico Nicoyé se mesure à l'ASP. Cette 5e journée prendra fin le 29 du même mois. A Brazzaville, JSP tentera de prendre le dessus sur Tongo-FC ou l'inverse. Le derby du jour opposera Etoile du Congo à Cara en deuxième explication. Les deux équipes, rappelons-le, représenteront le Congo cette saison en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). La rencontre sera pour les Aiglons une occasion d'oublier leur défaite face à Diables noirs. Pour les Stelliens, par contre, il s'agira de confirmer leurs performances enregistrées jusque-là. Le même jour à Pointe-Noire, FC Bilombé rencontrera La Mancha. AS Cheminots jouera contre AC Léopards de Dolisie. Le public sportif sait bien que pour cette 5e journée aucun match n'est remporté d'avance. Le sort de chaque équipe sera connu sur le terrain. Les précédentes journées du championnat avaient révélé leurs lots de surprises. Les pronostics sont donc à faire avec un peu plus de réserves, d'autant plus que chaque équipe aura, sans nul doute, un dernier mot à dire.

Rominique Nerplat Makaya

KARATÉ

Une soixantaine d'athlètes passent leur premier et deuxième dan

L'évaluation a eu lieu le dimanche dernier. Elle se poursuivra du 30 au 1er février pour les 3e, 4e, 5e et 6e dan, sous l'égide des experts de la Fédération congolaise de la discipline.

Certains maîtres de karaté, habitués à évaluer les élèves dans leurs clubs, ont eux-mêmes fait l'objet d'une évaluation. Une aubaine pour les pratiquants qui attendaient l'occasion depuis longtemps, d'autant plus que trois ans sont passés sans pourtant qu'un passage de grade soit organisé à l'endroit des ceintures noires. « Il y a des athlètes qui sont restés ceinture marron pendant dix ans. (...) Aujourd'hui nous pensons que l'heure est venue pour qu'ils évoluent dans le grade », a indiqué le directeur technique adjoint de la fédération, en même temps, vice-président du jury, Me Valère...

L'évaluation des athlètes a reposé sur plusieurs aspects techniques, notamment la connaissance des katas, la précision dans l'exé-

cutio... Les qualités physiques faisaient aussi partie des critères d'évaluation. « Le jury travaille sur la base de l'équité », a souligné Me Simon Mounongo, ceinture noire 6e dan, également membre du jury. Ce dernier, rappelons-le, a été champion d'Afrique en 1984 et champion du monde en 2003. Les candidats qui manqueront leur examen n'auront donc pas pour excuse l'injustice du jury, qui d'ailleurs est constitué d'un nombre impair. Ainsi, en cas de contradiction, sur les points obtenus par tel ou tel athlète, la voix de la raison et de l'objectivité l'emportera. Par ailleurs, les ceintures noires soumises à cet examen peuvent aussi saisir la fédération pour d'éventuelles revendications.

Pour l'heure, les prétendants au nouveau grade devraient garder leur mal en patience. Les résultats ne seront pas disponibles avant le dimanche prochain, date de la délibération, à en croire Me Valère.

Rominique Nerplat Makaya

La Société Silotec Congo, procède à un recrutement.

Poste à pourvoir sur Pointe Noire :

Responsable Administration – Financier – Commercial,

Diplôme : Licences Economique et Gestion/ BAC G 2 ou G3/ Master III ou IV en Administration et Finances ;

Expériences : 2 à 3 ans minimum ;

Personne rigoureuse, motivée et dynamique.

Contact : silotec_congo@hotmail.fr

Poste à pourvoir sur BRAZZAVILLE :

Responsable Administration – Financier – commercial ;

Diplôme : Licences Economique et Gestion/ BAC G 2 ou G3/ Master III ou IV en Administration et Finances ;

Expériences : 2 à 3 ans minimum ;

Personnes rigoureuse, motivée et dynamique.

Silotec_congo@hotmail.fr

À LOUER

Nous faisons louer un Dépôt de 27m de Longueur sur 9,50m de Large au centre ville, précisément sur l'avenue des manguiers à côté de la chambre froide de Jhony (Beach).

Contacts : 06 655 80 00

06 912 82 82

IN MEMORIAM



26 janvier 1998-26 janvier 2015, voici 17 ans déjà jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son servent, M. Désiré Motoly. En cette date commémorative, la veuve, les enfants et les petits-fils Motoly se souviennent encore de lui. Que toutes les personnes qui l'ont connues et estimées aient une pensée pieuse pour sa mémoire. A cet effet, des messes d'actions de grâce ont été dites le lundi 26 janvier à 6h00 en l'église Sainte-Marie de Ouenzé, Fatima à Mpila et Saint-Anne pour le repos de son âme.

CAN-2015

Les réactions d'après match Congo-Burkina Faso

Face aux Etalons du Burkina Faso, vice-champion d'Afrique, les Diables rouges ont réalisé une sacrée performance, en se qualifiant pour les quarts de finale de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Un bonheur que le Congo n'a plus connu depuis 23 ans. Au terme de leur brillante victoire, 2-1 contre le Burkina Faso, joueurs et dirigeants des Diables rouges, observateurs et gestionnaires du sport se sont félicités du travail accompli. Le joueur burkinabé Alain Traoré pense quant à lui, que les Diables rouges ont des ressources pour aller le plus loin possible. Ce qu'ils ont dit.

Alain Traoré: le Congo mérite sa qualification

Après avoir disputé une finale de la CAN, l'année de confirmation est toujours compliquée. On a vu la Zambie, l'année d'après et le Nigeria qui ne s'est pas qualifié. Ce n'est pas facile de maintenir la même performance. Et là nous sortons avec beaucoup de regrets mais nous ne sortons pas la tête basse ce soir. On va garder la tête haute. On va continuer à travailler. Continuer à chercher la perfection et puis ressouder le groupe et essayer de revenir dans deux ans avec beaucoup plus d'ambitions. Nous avons essayé de tout faire pour gagner ce match contre le Congo. Sinon on ne serait pas venu au stade. C'était un match décisif pour la qualification. Voilà on est passé à côté. Ce sont des choses qui arrivent dans la vie. Le Congo a gagné. Il a mérité sa victoire. Nous sommes très déçus ce soir, mais on ne va pas baisser les bras. Le Congo, je félicite ses joueurs surtout mon ami Delvin qui a mérité sa qualification. J'aime bien le coach congolais qui d'ailleurs m'apprécie beaucoup. Je lui souhaite bonne chance pour la suite. J'espère qu'ils vont aller loin.

J'ai gagné en confiance et j'ai gagné en temps de jeu pour une fois je finis les trois matchs sans se blesser. C'est déjà un point positif pour moi. Sur le plan collectif, je suis content de mon parcours avec l'équipe. Je pense que j'ai apporté un plus. J'ai essayé de donner le meilleur de moi-même. Mais cela n'a pas suffi. A moi de continuer à travailler dans mon club pour pouvoir regagner ma place dans l'effectif puis finir très bien la saison, pourquoi ne pas changer de club, on verra.

Prince Oniangue, capitaine des Diables rouges : cette nouvelle génération, nous l'appelons les colombes du Congo

Nous sommes fiers de notre génération. C'est une nouvelle génération. On était en train de se dire entre nous, il y a un nouvel esprit parce qu'il y a toujours une loi de la croissance. Quand un enfant grandit, il grandit. Mais depuis 40 ans, le Congo était stérile. Il n'y avait pas de croissance. Nous, nouvelle génération, nous nous sommes appelés les colombes du Congo, parce qu'il y a un nouvel esprit qui est là. Nous espérons qu'on va aller le plus loin possible. En tout cas,



Léon Alfred Opimbat et Claude Le Roy

on est fier de ce qu'on a fait. Il doit y avoir la joie au pays. Nous sommes vraiment contents pour la nation. Et nous devons continuer comme ça. Ce match nous l'avons abordé comme un huitième de finale. On savait qu'en gagnant ce match, on était non seulement premier du groupe (la tête et non la queue). Non seulement on passe en quarts de finale, non seulement on retourne à Bata, non seulement, on a donné de la joie au pays. Il y avait tous ces éléments qui nous ont motivés à se surpasser ce soir. Nous avons lâché encore beaucoup du jus, maintenant il va falloir bien récupérer pour attaquer ces quarts de finales et pouvoir faire la différence. Je crois

que nous avons tout le soutien du pays. Je crois aussi que tout le monde va être mobilisé. On a surtout Dieu avec nous. On ne va pas lâcher. On veut aller jusqu'au bout. Arnold Bouka Moutou, « pour une première CAN pour nous tous, c'est magnifique de jouer les quarts de finale »

Baudry Marvin: « Nous devons maintenant nous concentrer sur les quarts de finale »

Nous avons gagné. Nous nous sommes qualifiés. Nous sommes tous heureux. Nous avons tous fait les efforts. On a été récompensé. Nous savons que nous n'étions pas du tout les favoris. Nous avons prouvé que n'importe quelle équipe pouvait se qualifier. Nous sommes tous très contents. Le match était difficile oui. Parce qu'on savait que tout se jouait sur le dernier match. On savait qu'un nul nous suffisait. Mais le match on l'a joué pour le gagner parce que, si on joue le nul on pouvait perdre. Nous sommes premiers du groupe. Nous sommes invaincus. Nous sommes tous très fiers et très heureux. Sur le terrain chacun avait son rôle mais les premiers défenseurs, ce sont les attaquants. On a défendu comme on le pouvait. Après on a encaissé le but qui nous fait mal au coeur, parce qu'on ne voulait pas prendre de but. Après on a su réagir et marquer un deuxième but. Maintenant on se concentre sur les quarts de finales

Isaac Ngata, l'un des collaborateurs de Claude Le Roy : « en face de nous, on avait des noms qui jouaient contre une équipe »

Nous nous sommes qualifiés pour le deuxième tour. Nos espoirs étaient de travailler pour en arriver là. Il faut rester modéré, savouré, parce que notre objectif est atteint. Maintenant, cela va être du plaisir. On va donner du plaisir à tout le monde. On va montrer que nous sommes une grande nation. Nous allons chaque fois, donner ce qu'on a, comme on l'a fait sur les trois derniers matchs. Le petit Congo reste petit. Mais on en parle. Notre équipe a un bel état d'esprit oui. C'est ce qui fait le jeu collectif. C'est ce qui fait la vie du groupe. En face, on a des noms. Nous, on a une équipe, ce qui est très important. Pour la suite, nous allons

nous reposer, regarder quel sera notre adversaire, bien l'examiner. On a appris pour tous les matchs qu'on a eus, et puis faire avancer les choses. Maintenant à nous de jouer.

La vision de Jean Elie Ngoya, entraîneur consultant à la radiotélévision nationale: « la qualification pour les quarts de finale est une performance en progression »

C'est une performance en progression. Cette équipe a commencé à jouer timidement contre la Guinée Equatoriale en faisant un but partout. Elle a gagné 1-0 contre le Gabon. Elle a confirmé sa performance en battant le Burkina Faso avec la manière. Je crois qu'ils sont dans une lancée qui peut leur permettre de continuer la compétition avec beaucoup d'ambitions. Ce qui est de positif dans cette équipe, c'est l'esprit de groupe, la solidarité, beaucoup d'engagement. Ce sont des garçons qui sont en train d'apprendre la compétition au fur et à mesure qu'elle est en train de monter. Je ne croyais pas personnellement qu'ils pouvaient livrer un match pareil contre le Burkina Faso qui était un colosse. Nous avons réussi à sortir le Nigeria, champion d'Afrique en phase éliminatoire, là on a éliminé le vice-champion. Cette équipe a envie de faire quelque chose.

Jean Michel Mbono, président de la Fédération congolaise de football : « cette qualification est le plus beau cadeau de mon anniversaire »

D'abord je voulais vous dire que c'est le meilleur cadeau que les petits m'offrent pour mon anniversaire, le 27 janvier où j'aurai 69 ans. Je les verrai dans les vestiaires pour leur demander ce que je peux faire pour eux. Quant au reste monsieur le ministre et moi, nous devons continuer notre mission et la terminer.

Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'éducation physique : « Nous devons travailler davantage pour consolider cette performance »

Je crois que le président Mbono vient de dire que notre mission est accomplie. Je crois que nous sommes venus ici avec toute l'ambition et toute la volonté de confirmer notre place d'africain. Et, aujourd'hui être qualifié en quarts de finale est une performance à saluer. Je crois que c'est l'occasion pour nous de rendre hommage au président de la République, à tout le gouvernement et à tout le peuple congolais qui se sont tous engagés à faire que notre mission ici se passe très bien. Et les jeunes sont félicités parce qu'ils ont gagné de belle manière le Burkina Faso et se qualifier pour les quarts de finale. C'est vraiment une grande performance. Nous pensons que maintenant avec cette nouvelle performance, le Congo ne doit plus être considéré comme un outsider. Il est clair que nous avons retrouvé notre place sur le plan continental. Nous allons donc travailler davantage pour consolider cette nouvelle performance.

Nos envoyés spéciaux en Guinée Equatoriale, James Golden Eloué et Camille Delourme

Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

AVIS DE MISE EN VENTE

LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC), Institution Financière Internationale, ayant son siège à Brazzaville au Congo, BP 1177, Place du Gouvernement, Tel: + 242 22 281 18 85 Fax : + 242 22 281 18 80, met en vente un véhicule dont les caractéristiques sont jointes ci-après.

Le véhicule sera vendu dans son état actuel et peut être visité tous les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 au parking de l'immeuble siège de la BDEAC. La vente s'adresse à tout le public.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent déposer leurs offres sous pli fermé au Bureau d'ordre de la Banque au 5eme étage, porte 503, avec mention «Offre pour achat du véhicule» en précisant les références, au plus tard le 23 février 2015 à 15H 00 L'ouverture des plis aura lieu dans les locaux de la BDEAC le 25 février 2015 à 10 heures. Le résultat du dépouillement sera affiché à la BDEAC le 2 mars 2015 à partir de 10H00. Le soumissionnaire dont l'offre sera retenue devra payer la totalité de la somme due dans un délai de 10 jours à compter de la date d'affichage. Passé ce délai, le lot sera attribué au soumissionnaire de second rang.

L'enlèvement du véhicule acheté est soumis à la présentation de la preuve de paiement. Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, BP1177, Tél.: (242)22.281.18.85 - (242) 06.652.96.70/71/73 - +27359249041160 Fax : (242) 22.281.18.80 - (44) 2079068161 E-mail : bdeac@bdeac.org - Web : www.bdeac.org (République du Congo)

Caractéristiques du véhicule

Marque
Couleur
Type
N° Châssis
Année de mise en circulation
Kilométrage
Prix de départ
SUZUKI GRAND VITARA
BLEUE
SQ 420W
219043
Août 20 11
8835
1000000 FCFA

LOI ÉLECTORALE RÉVISÉE

Le souverain primaire a imposé ses vues

Le projet de loi électorale a été enfin voté par les députés, le 25 janvier, après l'audition du rapport de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée nationale.

Finis le long suspense qui avait mis en alerte des heures durant la population congolaise au sujet du vote au Parlement de la loi électorale. Le dernier acte de ce long processus a été négocié le 25 janvier lors de la plénière de l'Assemblée nationale. Les députés ont, contre toute attente, entériné l'avis de la commission paritaire mixte Assemblée nationale-Sénat en votant massivement pour la suppression de l'alinéa 3 de l'article 8 controversé du projet de loi modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 telle que modifiée par la loi n°11/003 du 25 juin 2011 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales. Ce qui a provoqué des scènes de liesse dans la ville étant entendu que ce dénouement rencontrait les aspirations du souverain primaire qui s'est dressé contre toute velléité à conditionner la tenue des élec-



Quelques manifestants aux abords du Palais du peuple

tions au recensement. En fait, l'Assemblée nationale n'avait plus d'autre choix que d'écouter la voix du peuple après que le Sénat a donné le ton, en seconde lecture, en élaguant de ce texte la subordination des élections au recensement. Les sénateurs avaient donc supprimé tout lien entre l'organisation des élections et l'identification

de la population telle qu'adoptée en première lecture par la chambre basse. Chargée d'harmoniser les textes adoptés dans les deux chambres à des termes non identiques pour en dégager une version commune, la commission paritaire mixte a finalement opté pour l'extirpation de l'alinéa contesté sous pression de la communauté internationale et, sur-

tout, du président de l'Assemblée nationale. Ce dernier, revenu aux bons sentiments, avait instruit les délégués de son institution à cette commission paritaire mixte à retirer purement et simplement l'alinéa querellé afin de sauvegarder la paix sociale. « *Étant les élus directs du peuple, nous étions donc dans l'obligation d'écouter le souverain primaire qui nous a élus.*

Fort de cette écoute, votre bureau en âme et conscience a levé l'option que cet alinéa soit carrément extirpé du texte », avait-il déclaré après le vote.

Et la commission paritaire de poursuivre : « *Telle était la demande de certains, ceux qui ont réellement revendiqué sur le plan démocratique. Nous avons répondu à leurs attentes afin qu'il y ait sérénité.* » Ainsi s'est achevé cet épisode triste qui aura plongé la capitale et quelques provinces du pays dans la turbulence avec, à la clé, des victimes par balles. Au-delà de tout, le recul des parlementaires dans la production de ce texte de loi est décrypté dans certains milieux comme une victoire du souverain primaire dorénavant décidé à ne plus se laisser manipuler par des politiciens avides du pouvoir. Ainsi donc, les élections législatives et présidentielle auront lieu dans le délai constitutionnel et aucun glissement du calendrier électoral n'est à envisager. La loi ainsi adoptée sera transmise au chef de l'État pour promulgation après avis conforme de la Cour constitutionnelle.

Alain Diasso

MLC

Thomas Luhaka appelé à tirer les conséquences de ses actes

Pour ce parti, l'éviction de son ancien secrétaire général n'est que la résultante de ses agissements, qui ne cadrent pas avec la ligne du parti et les instructions de son président national.

Dans un communiqué du 22 janvier signé par le secrétaire national en charge de la communication du Mouvement de libération du Congo (MLC), William Canon, au nom de la secrétaire générale de ce parti politique, Eve Bazaïba, ce dernier souligne l'indignation et la stupéfaction qu'aurait suscité un communiqué engageant le MLC signé par l'ex-secrétaire général, le vice-Premier ministre Thomas Luhaka, en rapport avec la situation politique du pays.

William Canon a rappelé, à cet effet, que Thomas Luhaka, qui a agi sans titre ni qualité, a été demis de ses fonctions de secrétaire général du MLC par une décision prise le 10 décembre par le président de cette formation politique, qui, par la même occasion, a nommé la députée Eve Bazaïba à ce poste. Le secrétaire national en charge de la communication du MLC a également évoqué une lettre de désaveu adressée le même jour par Jean-Pierre Bemba Gombo à Thomas Luhaka dont l'opinion attendrait le démenti de ce dernier sur son caractère inauthentique.



Le vice-Premier ministre et ex-secrétaire général du MLC, Thomas Luhaka Losendjola

Pour ce haut cadre du MLC, ces décisions sont des conséquences logiques du fait que l'actuel vice-Premier ministre a marché délibérément contre la ligne du parti et les instructions de son président national, en s'engageant de son propre gré à accepter un poste ministériel au sein du gouvernement.

Ce parti, qui exhorte son ancien secrétaire général à « *assumer les conséquences de ses propres turpitudes* », a conseillé à ce dernier de suivre l'exemple de certains autres anciens membres de cette formation politique, qui ont créé leurs propres mouvements, « *au lieu de cracher sur la case qui a servi de rampe de lancement pour lui au gouvernement* ». Pour le MLC, Thomas Luhaka a également intérêt à « *s'occuper de ses lourdes tâches*

au sein du gouvernement », au lieu de continuer à distraire l'opinion.

Le parti de Jean-Pierre Bemba a, enfin, recommandé l'élégance politique à son ancien cadre. « *Si son entrée au gouvernement était conditionnée par le poids politique du MLC et que cette donne lui échappe pour le moment à cause de son statut d'ancien secrétaire général du MLC, loin de distraire l'opinion publique qui, du reste, n'est pas dupe, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même* », a souligné William Canon dans ce communiqué qui appelle, en outre, les membres de cette formation politique à la vigilance, à une franche collaboration avec les nouvelles autorités du parti et à l'attachement à son président national.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

Kinshasa accueille un forum national des organisations de la société civile

L'activité, prélude du « Dialogue national » annoncé, se veut un espace de rapprochement, d'échange, de réflexion et d'ouverture réciproque des acteurs-clés impliqués dans la gouvernance, la paix, la sécurisation et l'organisation des élections en RDC.

Le forum national prévu du 27 au 28 janvier à l'hôtel Venus, à Gombe, sur le thème « *droits de l'Homme, gouvernance, paix, sécurité et élections en RDC à l'horizon 2016* » est, selon les organisateurs (les organisations de la société civile congolaise, National endowment for democracy, ECI, OSISA, NDI, IRD), une occasion permettant de pénétrer avec lucidité, les défis et enjeux majeurs du processus électoral en les mettant en lien avec les questions liées à ce thème. Ces assises permettront également de se « *concerter autour de l'agenda réaliste et des actions stratégiques à engager pour les élections consensuelles, crédibles, démocratiques et apaisées* ».

Ces travaux attendent comme participants [cent, selon les organisateurs], les opérateurs politiques (majorité au pouvoir et opposition), les représentants des institutions, de la police nationale, de l'armée congolaise et des services de sécurité ainsi que des partenaires techniques et financiers. Ils proviendront des onze provinces du pays et vont s'engager dans le

débat à travers une démarche de participation citoyenne dont le but est de construire un consensus national autour du processus électoral en cours.

Dans l'ordre du jour de ces deux jours de travaux, il est prévu six grandes présentations. Ces dernières lanceront les débats en mettant sur la table les différentes questions pratiques soulevées par chaque axe de discussion, avec des pistes de solution. « *Ces présentations donneront des informations essentielles et mettront en évidence les enjeux majeurs et défis liés au contexte politique du pays sur le plan des droits de l'Homme, de la gouvernance sociopolitique, paix et sécurité et de la démocratie* », ont souligné les organisateurs de ces travaux.

Les participants débattront sur la gouvernance sociopolitique des deux mandatures ; les enjeux de la pacification, sécurisation et stabilisation de la RDC et la sous-région africaine dans la perspective des élections à venir ; le processus électoral en RDC ; le monitoring de l'exercice des libertés publiques pendant les processus électoraux de 2006 et 2011 : bilan et perspectives ; la problématique de l'alternance démocratique pacifique au pouvoir post 2016 en RDC ; ainsi que l'éducation électorale proactive et la surveillance citoyenne des élections.

L.D.

ÉMEUTES CONTRE LA LOI ÉLECTORALE

Les activités ont repris à Kinshasa

Les marchés, commerces, stations-service et les services de l'administration ont rouvert le 26 janvier, excepté quelques écoles et institutions d'enseignement supérieur.

Les turbulences qui avaient paralysé la ville de Kinshasa, la semaine dernière, appartiennent désormais du domaine du passé. Les Kinois, qui n'ont pu digérer le congé forcé leur imposé à la suite de la manifestation de l'opposition contre la loi électorale, avaient hâte de renouer avec leurs activités quotidiennes. Plusieurs familles ont du subir les effets ravageurs de ces troubles ayant immobilisé les parents jusqu'à leur priver du strict minimum au grand dam de leur progéniture. Ce 26 janvier, les grands carrefours de la ville ont renoué avec leur monde. L'effervescence était perceptible dans les marchés communaux ainsi qu'au grand marché qui ont renoué avec leur affluence habituelle.

Ceux d'entre les Kinois, qui étaient réticents à sortir de leur domicile aux premières heures redoutant

de nouveaux troubles suite à l'appel d'une certaine opposition invitant ses militants à battre le pavé en guise de protestation contre la modification de la loi électorale, ont du se raviser par la suite. Il n'y a rien eu. La présence des policiers et militaires déployés dans les coins stratégiques de la ville avait dissuadé les membres de l'UDPS et les fidèles catholiques à descendre dans la rue. Si pour les partisans d'Étienne Tshisekedi, il était question de maintenir la pression « pour faire échec à la dictature et l'arbitraire au pays », les catholiques pour leur part entendaient manifester pour réclamer le rétablissement du signal de leur radiotélévision Elykia. Les uns et les autres ont finalement lâché du lest devant le déploiement des éléments de la garde républicaine et des policiers anti-émeute hyper équipés prêts à leur rendre la monnaie de la pièce.

C'est dans ce décor militarisé que les Kinois ont vécu, la peur au centre, cette journée de lundi toujours prêt à prendre la tangente au premier coup de feu. Entre-temps, commerces, stations-ser-



Un taxi-bus attendant des passagers

vice et les services de l'administration ont fonctionné comme si de rien n'était, excepté quelques écoles et institutions universitaires restées fermées toute la journée. Les parents qui n'ont pas encore digéré les récents troubles

continuent de garder leurs enfants à la maison, le temps que la situation revienne à la normale. D'une façon générale, la ville de Kinshasa retrouve progressivement sa vitalité d'antan aujourd'hui symbolisée par le trafic

intense constaté dans les grandes artères et la reprise du commerce notamment au centre-ville, à la Place Victoire, au rond-point Ngaba et dans d'autres grands carrefours.

Alain Diasso

VOTE DE LA LOI ÉLECTORALE

L'opposition redoute une nouvelle manœuvre de la majorité

Le chef du groupe parlementaire UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) et alliés à l'Assemblée nationale dénonce les « sous-entendus » et les « ambiguïtés » du texte voté dimanche par les parlementaires.

Nonobstant le vote par les deux chambres du Parlement de la nouvelle loi électorale expurgée de la disposition qui avait récemment provoqué des violences meurtrières à Kinshasa et à l'intérieur du pays, l'opposition n'est satisfaite qu'à moitié. En tout cas, quelques leaders de cette-plate-forme politique ne ratent plus une seule occasion pour exprimer leur dépit par rapport à ce dénouement qui, d'après eux, cacherait quelques sous-entendus. Après avoir bataillé ferme pour le retrait de l'article 8 alinéa 3 qui subordonnait la tenue des élections au recensement et obtenu son annulation et d'y avoir obtenu gain de cause, l'opposition a aujourd'hui l'œil rivé sur le calendrier électoral. L'on croit savoir que la duperie tant redoutée tendant à accorder un mandat supplémentaire à Joseph Kabila au-delà de 2016 pourrait venir de ce côté-là, en complicité avec la Ceni dont l'indépendance a toujours été mise en cause.

D'après Samy Badibanga, chef du groupe parlementaire UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) et alliés à l'Assemblée nationale, le fait que la loi électorale adoptée n'a pas explicitement mentionné l'obligation légale du respect du délai constitutionnel dans l'orga-



Samy Badibanga

nisation de la prochaine présidentielle, pose problème. Bien que les explications fournies par les experts aient déclaré que cela allait de soi étant entendu que ce cas de figure est déjà réglé par la Constitution, Samy Badibanga et ses compagnons ne l'entendent pas de cette oreille. Pour eux, le danger du glissement au-delà de 2016 persiste dès lors que la Ceni de qui l'on attend la publication du calendrier électoral aura la latitude de tirer les choses en longueur.

Ce, d'autant plus que le nouveau texte supprime la référence à 2015 pour la tenue des élections locales, provinciales et sénatoriales. Là-dessus, les appréhensions de l'opposition portent sur les ater-

moiments qui risquent de caractériser la Ceni étant entendu que ces différents scrutins sont censés précéder la présidentielle. De quoi faire redouter l'opposition sur la perspective du prolongement du mandat présidentiel. En outre, le fait de chercher à organiser les législatives en même temps que la présidentielle serait aussi source d'appréhension pour l'opposition. Cette dernière, qui n'a pas été sourde aux revendications de la majorité tenant mordicus à organiser le recensement afin de procéder à une répartition équitable des sièges au regard du poids démographique de chaque circonscription électorale, reste aux aguets.

Rien n'est encore gagné d'avance, argue-t-on dans certains milieux de l'opposition. Un peu comme pour paraphraser un diplomate accrédité à Kinshasa qui déclarait il y a peu : « On a le sentiment qu'une crise a été réglée mais qu'à la première occasion, les durs du régime recommenceront à agir pour permettre à Joseph Kabila de rester au pouvoir ». Comme quoi, on n'est pas encore sorti de l'auberge.

A.D.

COURS MONDIAUX DU BRUT

Une implication inquiétante sur les recettes

Le gouvernement a annoncé un train de mesures d'encadrement urgentes visant à rationaliser les dépenses publiques dans les limites de la Loi des finances 2015 pour faire face à la faible mobilisation des recettes notamment liées à la baisse des prix des matières premières et du pétrole.

Dans l'une de nos dernières livraisons, nous faisons état de l'inquiétude des experts sur les effets de la baisse continue des cours mondiaux du pétrole depuis le dernier trimestre de 2014. En tant que pays consommateur et producteur de pétrole, la RDC ne pouvait que ressentir les effets de cette baisse à plusieurs niveaux.

En effet, pour les consommateurs, la baisse du prix du litre à la pompe est une bonne nouvelle après les hausses successives des prix des produits pétroliers dans le pays. De plus, a renchéri le ministère de l'Économie, cette baisse des prix à la pompe intervenue officiellement en début de semaine dans les stations-service devrait entraîner également une baisse des tarifs du transport en commun, hormis la tarification forfaitaire pratiquée par la compagnie nationale Transco.

Pour les ONG de développement, il est nécessaire d'encadrer ces décisions. Leur espoir est d'arriver effectivement à une baisse du tarif de la course et même des prix des produits de première nécessité. Le ministère du Budget a proposé une batterie de mesures d'encadrement pour gérer la baisse des recettes liées à la baisse des matières et du pétrole. Ces mesures touchent essentiellement au respect strict des instructions relatives à l'engagement des dépenses et à la rationalisation des dépenses dites urgentes.

Au cours de la dernière réunion de la Troïka stratégique, il a été décidé finalement de valider ces mesures. Dans le communiqué final, un vibrant appel est lancé en direction des ministères du Budget et des Finances pour des concertations régulières devant permettre leur mise en application rapide. Toutefois, le gouvernement a rappelé les « perspectives fort encourageantes » pour ce début d'année, en dépit de la persistance de la baisse des cours des matières premières composant l'essentiel des exportations de la RDC. Si le prix du brut poursuit sa baisse, les autorités congolaises font remarquer que la tendance se fait désormais de manière décélérée.

Laurent Essolomwa

Les aviculteurs tentent de remédier aux maux qui minent leur filière

L'atelier de sensibilisation et de restitution de l'étude relative à la cartographie de la filière avicole au Congo organisé, le 24 janvier à Pointe-Noire a pris fin sur une constante : mettre en place un cluster ou une interprofession des aviculteurs, organe de rencontre et de défense des intérêts des aviculteurs.

Fruit de la coopération Congo-Union européenne et son Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE) mis en œuvre par le Centre de développement de l'entreprise (CDE).

Faire la cartographie des principales fermes avicoles au Congo, classifier les difficultés du secteur suivant les principaux intervenants (administration, secteur privé centre de formation, banque...), identifier des projets dans le secteur et sensibiliser les acteurs de la filière, sont les principaux résultats attendus par les initiateurs de ces retrouvailles, représentés par Yvon Ntiétié, spécialiste en agronomie.

Après l'état des lieux de la situation des aviculteurs au niveau de la ville de Pointe-Noire, qui ont décrit comme facteurs bloquants: l'approvisionnement en intrants, la faiblesse et l'inadaptation des financements mis à la disposition de la filière avicole, le faible niveau de structuration au niveau des acteurs, un certain nombre de stratégies et d'actions ont été



Une vue des aviculteurs pendant l'atelier crédit photo «Adiac»

adoptées pour booster cette filière. Il s'agit de permettre à ce que l'aviculture puisse avoir une place de choix dans le processus de diversification de l'économie nationale. Il sera également question de répertorier les projets et appuis éventuels dont bénéficieraient les initiatives de ce secteur. La cartographie de la filière avicole au Congo

La cartographie avicole distingue la typologie des acteurs avec les intervenants internes (fournisseurs d'intrants agricoles, les producteurs, les distributeurs) et les intervenants externes. La filière amont concerne l'approvision-

nement en intrants utilisés dans la production qui est son aboutissement logique. Dans la filière avicole, les intrants sont principalement les poussins, l'aliment de bétail et les produits vétérinaires. Les fournisseurs d'intrants sont à classer en deux catégories : les fabricants locaux et les importateurs. A noter que les villes de Brazzaville et Pointe-Noire ont près de quatorze entreprises qui sont parmi les fournisseurs d'intrants les plus représentatifs.

Aussi, trois accouveurs locaux ont été identifiés au niveau national, dont deux à Pointe-Noire et un à Brazzaville. Deux grandes

entreprises (Minoco et Coddipa) sont dans le maillon de la fabrication d'aliment de bétail. Aussi, plus d'une dizaine de petites provenderies sont disséminées entre Pointe-Noire et Brazzaville. Outre, les fabricants et vendeurs d'aliment de bétail identifiés, il faut signaler que la plupart des grandes fermes avicoles disposent de leur propre fabrique d'aliment de bétail.

Tous les produits vétérinaires commercialisés au niveau national sont importés principalement de France et de Hollande. Quatre gros importateurs se répartissent la clientèle de Pointe-Noire et

Brazzaville.

La filière avicole aval concerne la distribution et la commercialisation des produits avicoles. Quatre types d'acteurs participent à l'élaboration de ces circuits. Ce sont : les producteurs (des parentaux, les producteurs de poulets de chair, les producteurs de poules pondeuses), les transformateurs, les distributeurs qui sont scindés en deux catégories : les grossistes : les fermes avicoles sont à la fois des grossistes dans la vente des œufs de table et de poulet de chair. Ils fournissent principalement les restaurants, les étagistes, les pseudos boucheries, les hôtels et les super marchés, ainsi que les sociétés de catering et les détaillants.

Les intervenants externes à la filière avicole sont : les vétérinaires externes, les zootechniciens indépendants, les structures d'appui, les programmes de développement et d'appui au secteur de l'élevage, les services publics d'accompagnement des éleveurs.

« Les problèmes des aviculteurs étant connus, il reste qu'à mettre en place un cluster c'est-à-dire une interprofession des aviculteurs, organe de rencontre et de défense des intérêts des aviculteurs. Cet organe nous pensons qu'il est attendu pour pouvoir permettre à ce que la filière avicole puisse décoller dans le pays », a conclu Yvon Ntiétié.

Hervé Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

HUMEUR

Et pourtant des indicateurs démocratiques sont visibles !

La lecture sans passion et objective de quelques observateurs de la scène politique au niveau national en se basant sur des indicateurs standards de la manifestation de la démocratie fait sortir sans le moindre risque de nous tromper des signes démocratiques en République du Congo, nonobstant des dires de ceux qui lisent avec passion et intolérance les faits sociopolitiques du pays.

Tenez ! Entre autres indicateurs démocratiques visibles, on peut citer, la tenue des congrès, assemblées, réunions et autres retrouvailles des associations, organisations, regroupements et partis politiques de toute obédience, la liberté d'opinion, d'expression et de parole sans être inquiété avec parfois des excès de langage, le bouillonnement médiatique avec certains journaux aux titres « rebelles » et des radio locales qui ouvrent ici et là sur plusieurs départements du pays, la désignation des dirigeants à travers l'exercice de vote, la libre circulation des hommes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, le tout sous un soubassement de paix et de sécurité sociale.

D'où vient-il alors, franchement parlant, que quelques mauvaises langues en quête du sensationnel et du populisme dangereux parlent d'un déficit démocratique, alors qu'ils passent à travers des médias et écrivent dans des journaux librement. Ils créent ainsi de l'amalgame en refusant de voir avec objectivité l'évolution sociopolitique en matière de démocratie dans le pays. Encore que c'est bien cet indicateur de la « libre expression » que certains l'utilisent à mauvais escient pour invectiver l'autre ou les autres, pour dire des mensonges au nom de l'autre ou des autres, pour calomnier l'autre ou des autres, pour diffamer l'autre ou des autres, pour sortir des paroles violentes et opinions incertaines. Et ils ne s'arrêtent pas là, ils vont jusqu'à injecter des insanités de toute sorte dans des sites internet que tout le monde connaît. Tout ceci, avec une seule ambition de salir les autres et à travers eux leur propre pays. Or la libre expression démocratique ne pourrait s'apparenter à un manque d'amour ou à un libertinage.

Tenez ! Quel serait le regard d'un observateur qui écoute des politiques en mal d'idées patriotiques et nationalistes lorsque ceux-ci ne voient dans leur pays qu'une démocratie au rabais, c'est-à-dire, selon ceux-là le manque de la liberté de parole, alors qu'eux-mêmes vivent bel et bien celle-ci lorsqu'ils passent dans des médias avec des excès de langage pour une course effrénée d'un populisme dangereux et rébarbatif. Et pire encore, lorsqu'on sait que le travail nourrit l'administration et l'homme, il est aussi condamnable de se livrer semble-t-il au nom d'une quelconque liberté d'expression pendant des heures de travail, à des débats stériles qui nivellent le pays par le bas, du genre : « Oh ! Tu as écouté ce qu'a déclaré l'acteur politique de tel pays ? ». Et pourtant, l'acteur politique d'un autre pays ne saurait être celui de votre pays. Un pays, c'est un territoire, une population, une souveraineté, une Constitution et autres.

L'« ailleurs » que l'on veut imiter n'est pas toujours parfait en matière de démocratie, car la démocratie est un processus à conquérir. Et comme les indicateurs démocratiques viennent au fur et à mesure que la maturité démocratique se cristallise, donc cessons de prendre « ailleurs » comme les modèles, l'exemple peut aussi venir de chez nous. Car de plus en plus les démocraties en Afrique s'ouvrent aux survivances coutumières.

Faustin Akono

ZONE MILITAIRE DE DÉFENSE N°1

Jean Ondaye Olessongo appelle la force publique à plus d'efficacité et de cohésion

C'est la quintessence de son discours prononcé le 24 janvier lors de la cérémonie d'échange des vœux de Nouvel an de la force publique qui s'est déroulée à la base naval Nzoko, à Pointe-Noire.

Cette zone militaire (Pointe-Noire et Kouilou) étant une zone interarmée, la cérémonie a réuni un échantillon de l'armée de terre, de l'air, de la marine et du personnel civil. L'occasion a permis au colonel Bienvenu Ibisou, chef d'Etat major interarmées, de présenter le bilan de l'année 2014 dont les points saillants concernent : la poursuite de la modernisation de l'outil de défense, conformément à la loi de programmation militaire qui a été mise en œuvre pour la première fois l'année dernière ; l'éducation et la formation qualifiante du personnel ; la poursuite de la maîtrise des effectifs pour éradiquer l'errance des hommes et le chômage des cadres ; l'organisation de l'exercice FOMAC (Force multinationale de l'Afrique centrale) 2014.

Au nombre des actions menées figurent : l'organisation de l'exercice de fin d'année d'instruction Lemba 2014 et du cours de Frac, l'inauguration des locaux neufs du service social, lesquels sont équipés d'un atelier de couture et d'un cyber café ; l'élaboration de SME des prévisions budgétaires d'avancement, la poursuite de la ré-articulation du dispositif des postes avancés, dont le couronnement devra être l'ouverture cette année du poste de Boamongo sur l'embouchure de la Louémé, la poursuite de l'opération sécurisation de la frontière Congo-Angola, la participation au séminaire sur la question du genre, organisé par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.



Le général Jean Ondaye Olessongo, à droite lors de la cérémonie de présentation

Par ailleurs, le colonel Bienvenu Ibisou a souligné que la police a maintenu un haut niveau d'opérationnalisation qui a permis de réduire sensiblement le vagabondage des hommes en uniforme. Sur ce point, il a précisé que beaucoup d'hommes pris au piège de la patrouille, sont de plus en plus ceux en provenance d'autres circonscriptions militaires. Il a aussi indiqué que le défi sécuritaire a été relevé avec le déroulement, sans faille majeure des élections locales et sénatoriales, des festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo et de l'exercice multinational Loango 2014. Un exercice militaire réunissant les pays membres de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) s'est déroulé au Congo dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, au mois d'octobre dernier.

Il a connu une participation qualitative et quantitative des troupes congolaises et a été un véritable succès. Ce qui a valu des félicitations, au réveillon d'armes du 31 décembre dernier, de la part du président de la République, estimant que la force publique a tenu ses engagements

en 2014. « Cette exercice a fini de convaincre les plus sceptiques que notre troupe est au point », a souligné le commandant de zone qui a par ailleurs, présenté les défis de 2015. Il s'agit, tel que l'a instruit le président de la République, chef suprême des armées : du maintien de la paix, la sécurité et la stabilité du pays, le rajeunissement et le renforcement des effectifs de la force publique et la délocalisation de certaines casernes. A cela

s'ajoutent la poursuite de la lutte contre le vagabondage des agents de la force publique, par l'appui aux actions de la police militaire. De ce fait, le général Jean Ondaye Olessongo a exigé de la force publique, la recherche de l'efficacité et de la cohésion dans l'action pour qu'elle devienne l'un des maillons essentiels de la montée en puissance des forces armées.

En outre, les frères d'armes se doivent de préserver l'éthique du militaire, de respecter le port de leurs uniformes et de toujours se rappeler des valeurs essentielles de la corporation (cohésion, solidarité, discipline, dignité et honneur). « Nous devons tous laisser triompher l'esprit du devoir. Il nous revient de demeurer crédibles vis-à-vis de nos concitoyens. Notre présence doit à elle seule, être une assurance morale et physique pour nos compatriotes », a-t-il conclu. S'exprimant au nom de ses frères d'arme, le chef d'Etat major interarmées a pris l'engagement de ne ménager aucun effort pour l'accomplissement de leurs tâches conformément aux instructions de la tutelle.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le maire Albert Victor Bayonne réitère son soutien au Diables rouges

L'administrateur-maire du premier arrondissement de Pointe-Noire l'a fait savoir au lendemain de la qualification des Diables rouges en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Guinée Equatoriale 2015.

« L'équipe nationale représente la nation, donc le drapeau de notre pays qui doit flotter plus haut. Par rapport à cela, nous devons faire preuve de patriotisme, montrer que nous aimons notre pays et donc nous devrions aussi aimer ceux qui ont la mission de défendre les couleurs du pays, nos ambassadeurs au plan sportif, les Diables Rouges », a lancé l'administrateur maire de Lumumba, Pierre Albert Victor Bayonne, question d'exprimer son soutien au onze national.

Une action qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso sur le soutien de tous au Diables Rouges.

Il faut dire qu'Albert Victor Bayonne fait partie des premières autorités

à placer des banderoles de soutien au Diables Rouges, à Pointe-Noire. Car, voir la sélection congolaise occuper le premier rang de son groupe, c'était la concrétisation de son vœux. « Nous avons mis des banderoles juste après le départ des Diables rouges en Guinée Equatoriale malgré le pessimisme de certains concitoyens. Et nous avons dit que les Diables rouges seront toujours premiers et voilà nous sommes premiers de notre groupe, nous souhaitons qu'ils puissent aller au delà et pourquoi ne pas remporter la Coupe », a-t-il souhaité. La cohésion de toute la nation derrière les Diables rouges, c'est la principale exhortation de Pierre Albert Victor Bayonne : « Nous sommes de cœur avec eux. J'ai suivi Ondama et tous ses coéquipiers priés avant le match, effectivement avec l'aide de Dieu nous allons toujours gagné. Nous pensons que Dieu est avec nous et nous allons réussir. Les Diables rouges aller de l'avant, vous avez notre soutien total ».

Il a, par ailleurs, dénoncé les actes de

vandalisme perpétrés par certains Congolais après chaque prestation des Diables rouges. Des actes qu'il qualifie de paradoxal. « On ne peut pas manifester sa joie en détruisant les biens d'autrui », a-t-il déploré, avant de rappeler que « Pointe-Noire est toujours un havre de paix et nous faisons toujours preuve d'exemple ». S'agissant du souhait du capitaine de l'équipe congolaise, Prince Oniangue sur le changement du nom de l'équipe pour devenir « Les Colombes du Congo », l'administrateur maire de Lumumba pense qu'ils doivent encore garder l'actuelle dénomination : « Pour le moment ils doivent rester Diables rouges. La couleur rouge c'est la force, la ténacité. Qu'ils ne prennent pas Diable dans le sens de la Bible. C'est plutôt un grand guerrier qui se bat et qui arrive à rempoter des victoires. La couleur rouge fait partie des couleurs de notre pays c'est la couleur d'opiniâtreté, de force et du sang qui coule dans nos veines bonne chance les Rouges ».

Charlem Léa Legnoki

CAN-2015

Claude Le Roy : « Nous donnons une belle image du Congo et les gens peuvent être fiers de supporter cette équipe »



Claude Le Roy, ici en interview avec Louis Ngami de Télé Congo, a confié sa fierté et son émotion après la qualification des Diables rouges (crédits photo adiac)

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur Le Roy, ce soir les Diables rouges ont livré un match tactique et accrocheur et obtiennent leur billet pour les quarts.

Claude Le Roy : Avec talent aussi, non ? (sourire). Je crois,

que notre lecture tactique a été bonne. Les joueurs s'adaptent à tout, sur et hors du terrain, pour ne penser qu'à une chose : l'équipe.

LDB : Francis N'Ganga en défense centrale, c'est un

coup de génie...

C.L.R : Oui, c'est un pari gagné. Mais pas une prise de risque inconsidéré : c'est quelque chose de réfléchi, que l'on a travaillé à l'entraînement. Si je peux me vanter d'avoir réussi des coups dans ma carrière, c'est parce que je n'ai jamais eu peur d'en tenter. Il ne faut pas être frileux, il faut faire confiance en l'intelligence des joueurs, dans sa technique et dans son adaptabilité.

LDB : Depuis le début de cette CAN, on mesure l'importance des remplaçants, par leur comportement et leurs entrées en jeu. C'est la concrétisation de l'esprit du groupe congolais ?

C.L.R : Oui, c'est une grande équipe dans le comportement et c'est ma plus grande fierté. Nous donnons une belle image du Congo et les gens peuvent être fiers de supporter cette équipe.

LDB : Ce soir, vous êtes un coach forcément comblé.

C.L.R : Je suis heureux, mais surtout très ému.

James Golden Eloué et Camille Delourme

Fabrice Ondama : « On savait qu'on pouvait marquer un second but. Et on l'a fait »

Les Dépêches de Brazzaville : Fabrice, vous êtes en quarts de finale...

Fabrice Ondama : Il fallait le faire et on l'a fait. Nous avons une énergie incroyable grâce au soutien de tout le Congo et cela transcende l'équipe : du banc de touche aux titulaires, nous regardons dans la même direction.

LDB : Quelle direction ?

F.O : On reste humbles, ce qui n'empêche pas l'ambition. Nous allons désormais préparer ce quart de finale, sans pression, mais avec beaucoup de concentration.

LDB : Les titulaires commencent le travail, les entrants le parachèvent, à l'image de ton but ce soir. C'est l'esprit qui prévaut chez les Diables rouges ?

F.O : C'est ce que le coach nous dit depuis le début : si nous voulons faire de belles choses, c'est ensemble. Le coach connaît bien son affaire donc on l'écoute. On a raison, non ?

LDB : Quand le Burkina égaille, vous n'avez pas douté ?

F.O : Non, on les connaît pour les



Désigné «homme du match», Fabrice Ondama explique la recette gagnante des Diables rouges: un esprit d'équipe sensationnel (crédits photo adiac)

avoir joués lors des éliminatoires Mondial 2014.

On savait qu'on pouvait marquer

un second but. Et on l'a fait.

J.G.E. et C.D.

Sagesse Babelé : « C'est une force incroyable de savoir que l'on peut compter sur des copains »



Auteurs de prestations remarquées, le jeune défenseur centrale de l'AC Léopards loue l'état d'esprit de son équipe. Et attise l'intérêt des recruteurs européens (crédits photo adiac)

Les Dépêches de Brazzaville : Sagesse, après Aubameyang et les stars gabonaises, tu viens d'accrocher les vedettes burkinabés à ton palmarès. Quelle montée en puissance...

Sagesse Babelé : Oui (rires). C'est face aux grands joueurs que l'on progresse et que l'on acquiert de l'expérience. Mais c'est le fruit de beaucoup de travail et il nous reste du pain sur la planche.

LDB : Quand ce n'est pas toi, c'est Francis (N'Ganga), Marvin (Baudry) ou Dimitri qui interviennent. Cette force collective met en confiance ?

S.B : Oui, on sait que si on se manque sur un duel, le coéquipier le plus proche

viendra nous aider. C'est une force incroyable de savoir que l'on peut compter sur des copains.

LDB : Face au Burkina, les Diables rouges étaient souvent les premiers sur le ballon. Quelles étaient les consignes du coach ?

S.B : Il nous a demandé d'être concentrés sur chaque ballon pour pouvoir anticiper et les empêcher de développer leur jeu.

LDB : Tu fais désormais partie des révélations de cette CAN. Tu vas affoler les recruteurs européens...

S.B : La CAN est une belle vitrine. S'ils me veulent, ils savent à qui s'adresser (rires).

J.G.E et CD

Aristide Bancé : « Le Congo peut aller en finale et gagner cette CAN »

« Le Congo n'est pas en quart de finale par hasard, c'est une belle équipe, ils jouent compact, avec beaucoup d'agressivité dans les duels. Ils me rappellent notre parcours en 2013 (ndlr : le Burkina était arrivé en finale). Je suis persuadé que le Congo peut aller jusqu'en finale et gagner cette CAN ».

J.G.E. et C.D.



Aristide Bancé